



L'ACTION FRANÇAISE

« Tout ce qui est national est nôtre »

2
0
0
0

3 € | N° 2772 | 63^e année | Du 4 au 17 juin 2009 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

DU LUNDI AU DIMANCHE

En 2004, un petit homme aussi épais de corps que d'esprit exerçait la fonction de Premier ministre. Il s'appelait - mais qui s'en souvient encore ? - Jean-Pierre Raffarin ; il avait imaginé d'enlever le lundi de Pentecôte du nombre des jours fériés annuels.

C'était certes au nom d'une de ces bonnes intentions dont l'enfer est pavé : il s'agissait d'offrir une journée de travail en solidarité avec les personnes âgées et dépendantes qui avaient souffert de la canicule de 2003. Outre le fait que cela rappelait trop l'institution de la vignette-auto par Paul Ramadier prétendument destinée elle aussi à aider les personnes âgées qui n'en virent jamais un sou, M. Raffarin n'avait pas songé une minute aux traditions profondément ancrées dans le cœur des Français que le choix de cette journée allait bousculer. Le lundi de Pentecôte est depuis toujours un jour de réunions familiales, mais aussi, soulignant la solennité de la fête de Pentecôte, un jour consacré par les catholiques à de grandioses pèlerinages, surtout entre Paris et Chartres.

Il faut dire que nul ni à droite ni à gauche ne mit beaucoup de zèle à appliquer ou à faire appliquer la loi, qui tomba en désuétude en moins de trois ans. Ce que tout le monde ne semble pas savoir puisque *Le Figaro* du 29 mai s'est cru obligé de rappeler en première page que le lundi de Pentecôte « est redevenu férié ».

Ainsi vont les lois de la république, toujours déconnectées des réalités profondes de la vie française. Il en sera de même si le malheur veut qu'une loi survienne autorisant le travail le dimanche. Mieux vaudrait donc y renoncer tout de suite. Nous y veillerons...

M.F.

LES 6 ET 7 JUIN

PAGE 3

Se décider en fonction de la France



■ SOCIÉTÉ

Le porno conjurant le viol ?

Le cinéma verse dans l'abject tandis que la publicité télévisée confie à une actrice X la mission de protéger les femmes...

On disait naguère qu'en France on n'avait pas de pétrole, mais qu'on avait des idées. On en a encore certes mais, dans le monde artistique officiel du moins, les pires dépassent de beaucoup les meilleures. C'est ainsi qu'au récent Festival de Cannes, notre pays s'est une fois de plus distingué dans l'immonde, mais cette fois au-delà de tout ce que l'on peut imaginer.

Insoutenable

Charlotte Gainsbourg, qui n'est plus la petite et talentueuse *Effrontée* de 1985, a obtenu le

prix d'interprétation féminine pour son rôle dans un film obscène dont le titre même est tout un programme, *Antichrist*. On l'y voit, dit-on, s'y livrer à tous les actes pornographiques, accouplements, torture, automutilation, avant d'émasculer son partenaire. Elle s'est d'ailleurs flattée d'avoir fait ce qui aurait choqué même son père (qui pourtant...).

Le scénario est « juste ridicule », écrit Jean-Christophe Buisson dans *Le Figaro-Magazine* du 29 mai, ajoutant : « Certaines images sont insoutenables et son propos incompréhensible. » Il est évident que cette "œuvre"

abondamment sifflée par les critiques dont les plus complaisants éclataient de rire, tandis que les plus sensés, pris de nausée, quittaient la salle, a été sciemment et gratuitement voulue par son réalisateur, Lars von Trier, comme une charge violente contre le christianisme, comme une insulte délibérée à la morale même simplement naturelle. Signe des temps...

Le bonheur des détraqués

Autre cas montrant que l'imagination dans les médias est réellement sans bornes : une grande

campagne contre le viol a été lancée sur Internet et sur MTV. Le clip représente une femme très court vêtue qui repousse un homme trop entreprenant. Le plus effarant est que la femme jouant à l'effarouchée n'est autre que Clara Morgane, ancienne égérie du porno. Veut-on faire croire aux Français, plus spécialement aux jeunes, que la pornographie peut être une garantie contre le viol ? Nul n'ignore pourtant que l'affichage de plus en plus intensif de revues ou de vidéos porno dans les kiosques offre en permanence à tous les détraqués invétérés ou intermittents l'occasion de fantasmer sur les diverses manières de "respecter" la femme. De là au crime sexuel, la distance est vite franchie.

Une société qui s'enferme dans l'abject et le morbide est mûre pour sombrer dans l'animalité..

MICHEL FROMENTOUX

■ POLITIQUE

Sécurité :
**Sarko
est arrivé...**



PAGE 4

■ FRANCE

Crise laitière :
**Quel modèle
d'agriculture ?**



PAGE 5

■ CULTURE

Musée :
**Le temple
de Tintin et Hergé**



PAGE 12



PETAFL0P



L'Allemagne a inauguré le 26 mai le supercalculateur le plus puissant d'Europe. Baptisé Jugene, il a été financé à parité par l'État fédéral et le land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Bâti autour de composants IBM, il est exploité par un système Linux. Utilisée pour des simulations scientifiques (étude du climat, recherche sur les batteries, débit de pompes à sang...), la machine serait capable d'effectuer un million de milliards (un petaflop) d'opérations par seconde, ce qui la place au troisième rang mondial. En France, l'ordinateur le plus puissant, implanté au Centre informatique national de l'Enseignement supérieur à Montpellier, stagne à 147 000 milliards d'opérations à la seconde. Cela motive ce commentaire agacé de Catoneo sur le forum *Vive le Roy* : « *Au salon de Hanovre de mars 2008, le président Sarkozy avait proposé à Angela Merkel [...] que la France et l'Allemagne mettent en commun des forces. [...] Faute de quoi les Européens allaient être définitivement distancés par les Américains, les Japonais et les Chinois. Les Allemands, lassés du colbertisme gaulliste, ont choisi d'avancer seuls et de ne pas se laisser, eux, distancer...* »

G.D.



10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (*)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
Politique :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,
Michel Fromentoux, Nicolas Hainaut,
Stéphane Piolenc
Étranger :
Charles-Henri Brignac,
Guy C. Menusier, Pascal Nari
Économie : Henri Letigre
Enseignement, famille, société :
Stéphane Blanchonnet,
Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux,
Aristide Leucate, Frédéric Wincler
Culture :
Monique Beaumont,
Anne Bernet, Renaud Dourges, Gaël Fons,
Norbert Mulleau, Jean d'Orniac,
François Roberday, Alain Waelkens
Histoire :
Yves Lenormand, Laure Margaillan,
René Pillorget, Francis Venant
Art de vivre : Pierre Chaumeil
Chroniques :
François Leger, Jean-Baptiste Morvan
Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

□ SOCIAL

Les transporteurs routiers et l'UE

Les routiers français sont confrontés à la concurrence de sept nouveaux pays européens. Cela ne sera pas sans conséquences sociales, voire écologiques. Or, qu'elle soit libérale ou étatiste, ce n'est pas l'idéologie économique qui doit primer, mais la juste conciliation entre la raison économique et le cœur social.

La libéralisation des transports voulue et désormais imposée par l'Union européenne n'est pas toujours une bonne chose, loin s'en faut, sans doute parce qu'elle est faite sans forcément en prévoir les conséquences sociales... Dernières victimes en date : les transporteurs routiers français qui, depuis le 1^{er} mai, doivent faire face à l'ouverture du cabotage routier à sept nouveaux pays de l'UE, principalement d'Europe centrale et orientale.

Cabotage

Le cabotage consiste à acheminer des marchandises d'une ville française à l'autre, et cela sur des parcours souvent mal ou pas desservis par les trains de fret, parfois en raison d'un surcoût d'exploitation trop important mais aussi du simple fait qu'il n'existe aucune ligne de chemin de fer. Ainsi, le cabotage permet une "desserte fine" au sein du territoire français, et il est difficile de le remplacer dans de nombreux cas. Mais cette libéralisation accrue risque d'avoir un effet pervers : rendre le ferroutage ou le transport fluvial financièrement moins attractif, et encombrer davantage les routes de France, déjà surchargées.

Sur le plan social, la situation est encore plus inquiétante, car elle risque d'entraîner la mort de nombreuses entreprises et la destruction de milliers d'emplois. Effectivement, les transporteurs français ne sont pas à égalité avec leurs collègues européens, pour la bonne (façon de parler...) et



Le droit français comptabilise comme temps de travail tout le temps passé au service de l'employeur...

simple raison que la législation communautaire se veut plus "libérale" que la nôtre, et qu'elle privilégie la "liberté du travail" (chère aux constituants de 1791) au détriment des droits de ceux qui travaillent (dans ce cas précis mais aussi dans beaucoup d'autres).

"Dumping"

Comme le rapporte *Le Figaro* (2 et 3 mai 2009), « à la différence des autres pays européens, la France a en effet conservé sa législation du travail pour les conducteurs de poids lourds. Le droit français comptabilise comme temps de travail "tout le temps passé au service de l'employeur", alors que la législation européenne exclut les temps d'attente qui sont légion dans ce métier. Du coup, un conducteur fran-

çais coûterait 1 000 à 1 200 euros plus cher par mois qu'un conducteur d'un autre pays européen. "Les prix des concurrents européens sont 15 à 20 % moins chers que les nôtres dans un secteur où les marges sont de 1,5 %", explique Jean-Paul Deneuille, délégué général de la FNTR. Conséquence : les entreprises françaises perdent des parts de marché sur leur sol et ne peuvent même pas aller caboter à l'étranger puisqu'elles ne sont pas compétitives. »

On voit le problème posé par une législation qui "uniformise sans distinguer", au risque de revenir sur des "droits sociaux acquis" qui, dans ce cas précis, n'ont rien d'injuste ou de choquant quand on connaît le travail des chauffeurs routiers. En somme, la législation de l'Union semble niveler les droits particuliers, ac-

quis au sein des États qui, tous, ont une histoire sociale différente dans le temps comme dans les applications, au seul motif d'un libre-échange et d'une libre concurrence qui ne reconnaîtraient plus (ou avec mauvaise grâce) de droits collectifs catégoriels.

Faisons d'une pierre deux coups !

Néanmoins, il n'y a pas de fatalité à cette situation et la France peut encore, en arguant du principe de subsidiarité inscrit dans le traité de Maëstricht, légiférer pour protéger ses entreprises, comme le réclament les routiers français. Cela peut aussi s'accompagner d'une stratégie visant à favoriser un meilleur et plus fréquent recours au ferroutage, au transport fluvial et au merroutage, en échange d'un texte législatif protecteur, ce qui aurait l'avantage de diminuer l'impact des activités de transport sur les réseaux routiers et l'environnement : d'une pierre deux coups !

Par ailleurs, la France doit aussi savoir dire "non" à la Commission européenne quand celle-ci lui enjoint de libéraliser à tout crin : toute libéralisation n'est pas forcément bonne en soi. Là encore, ce n'est pas l'idéologie économique (dans un sens comme dans l'autre, car l'étatisme et l'assistanat sont tout aussi néfastes) qui doit primer, mais la juste conciliation entre la raison économique et le cœur social.

JEAN-PHILIPPE CHAUVIN
jpchauvin.typepad.fr/

» COLMATAGE

Les Américains doutent-ils de la fiabilité du Quai d'Orsay ? Vincent Jauvert l'avait affirmé sur son blog le 30 avril, quinze jours après que *Le Canard Enchaîné* eut publié l'extrait d'un télégramme confidentiel touchant aux sanctions contre l'Iran. Selon le collaborateur du *Nouvel Observateur*, les responsables de la diplomatie française seraient « *apparemment convaincus d'être les cibles d'une opération concertée, et menée de l'intérieur de la maison, visant à présenter la diplomatie française comme excessivement pro-israélienne, pour ne pas dire "néoconservatrice"* ». Récidive le 20 mai, où le journal satirique affirmait que Paris et ses partenaires européens n'exigeraient pas comme préalable au renforcement de leurs relations avec Israël la reconnaissance d'un État palestinien ou le gel des colonisations en Cisjordanie. Le 29 mai, le porte-parole du ministère des Af-

fares étrangères a confirmé qu'une plainte avait été déposée contre X afin d'identifier la source de ces fuites à répétition.

» ACCESSIBILITÉ

Attendu depuis l'adoption d'une loi en 2005, le décret relatif à l'accessibilité aux handicapés des sites Internet publics est enfin paru au *Journal Officiel* le 16 mai. L'État et les établissements publics devront se conformer d'ici deux ans à un référentiel d'accessibilité ; les collectivités territoriales bénéficieront d'un sursis jusqu'à mai 2012. Les sites défaillants seront inscrits au bout de six mois sur une "liste noire". Une sanction dont la légèreté ne semble pas indisposer la Halde, trop occupée à mener son combat idéologique.

» ROSELYNE TV

En Colombie, une "radio gay" a quitté ses locaux le 20 mai, après que son directeur eut été

menacé de mort. En France, *Canal Plus* s'engage contre l'"homophobie" avec la bénédiction du gouvernement : dans le cadre du plan santé des jeunes présenté en février 2008, Roselyne Bachelot avait lancé un concours de synopsis ; les quatre scénarios lauréats ont été mis en images et les premières diffusions interviendront les 26 et 27 juin.

» RADIO NUMÉRIQUE

La radio numérique terrestre (RNT) devrait être lancée à Paris, Marseille et Nice en décembre prochain. Selon le Conseil supérieur de l'Audiovisuel, « *elle offrira aux auditeurs une meilleure qualité d'écoute, l'accès à des données associées qui compléteront les programmes sonores, des possibilités d'enregistrement ou de retour en arrière dans l'écoute, etc.* ». Elle apportera en outre une offre de programmes diversifiée. *Radio Courtoisie* espérait en profiter, mais seule une fréquence en Île

de France lui a été attribuée le 26 mai. Déception également pour *NextRadioTV* : tandis que ses concurrents pourront lancer *LCI Radio* (TF1), *RTL L'Équipe* (Bertelsmann) et *Europe 1 Sport* (Lagardère), le groupe devra renoncer dans l'immediat à *RMC Sport* et *BFM Bourse*. Dénonçant une discrimination, il a demandé au CSA de de réexaminer sa présélection.



» LA VOIX DU PAPE

Lancée par Pie XI en février 1931, *Radio Vatican* s'ouvre aujourd'hui à la publicité. Du 6 juin au 27 septembre, elle diffusera en cinq langues des spots du producteur italien d'électricité Enel. D'autres annonceurs suivront. Cela devrait rapporter entre 100 000 et 200 000 euros par an selon le père Federico Lombardi, directeur de la radio et porte-parole de Benoît XVI.

G.D.

■ LES 6 & 7 JUIN

Se décider en fonction de la France

Angela Merkel et Nicolas Sarkozy font campagne main dans la main, sans déclencher l'enthousiasme des électeurs. Où est le grand souffle européen que l'on nous prédisait encore tout récemment ? Les postures sécuritaires occupent le devant de la scène médiatique...

Les élections européennes approchent à grands pas, mais sans beaucoup de bruit. Il se confirme que ce dimanche 7 juin, l'abstention sera massive et les "européistes", qui depuis tant d'années concoctent un machin fourre-tout, tatillon, sans âme et totalement étranger aux préoccupations concrètes des Français, devront encaisser le coup.

Ce n'est pourtant pas que manquent les candidats. Dans nos rues l'affichage des partis en présence est envahissant, mais la plupart de ceux-ci, sans que l'on sente toujours les différences de l'un à l'autre, donnent plutôt l'impression de profiter du scrutin pour régler leurs comptes sur des sujets de politique hexagonale, quand ce n'est pas de chamaille entre rivaux. Où est le grand souffle européen que l'on nous prédisait encore tout récemment ?

L'axe Sarkozy-Merkel

Nous le disions la semaine dernière, un édifice que l'on construit sans respecter les fondations a fort peu de chances de tenir. On a voulu oublier que les vraies fondations de l'Europe sont les nations, on a même essayé de ligo-ter et d'humilier celles-ci. Pire, on a tenté de faire renoncer les Français à la France en leur imposant l'ouverture des frontières à tout vent et un enseignement qui ne leur donne plus la fierté de leur héritage. Faut-il s'étonner qu'en ces temps de crise économique et sociale, les Français soucieux de survivre considèrent comme des vieilleries les discours vantant un système si peu réaliste ?

Pour tenter de réchauffer les électeurs, Nicolas Sarkozy a rencontré deux fois en un mois le chancelier allemand Mme Angela Merkel. Façon de se donner une posture internationale. La répu-



blique a l'habitude de s'appuyer sur l'étranger quand il lui faut redorer son blason...

Bien qu'en désaccord sur la conduite à tenir face à la crise, ils ont tenu le 10 mai un meeting commun à Berlin. Mme Merkel s'en est prise à ceux qui refusent le traité de Lisbonne, pourtant déjà bien oublié... et notre président a déclaré vouloir « une Europe avec des institutions dignes de ce nom » avant d'ajouter : « L'Europe ne peut pas continuer à changer de président tous les six mois, à se mettre d'accord sur le minimum alors que le monde attend qu'elle se mette d'accord sur le maximum. » C'est bien là en effet le vice congénital d'une union à dimension purement économique.

De son côté Mme Merkel n'a pas jugé utile de venir à Paris s'afficher aux côtés de M. Sarkozy. Ils ont toutefois rédigé un texte paru conjointement le 31 mai dans *Le Journal du Dimanche* et dans *Die Welt*. Les deux compères disent vouloir « une Europe forte » qui « ne signifie pas né-

cessairement toujours plus de compétences pour l'Union européenne, toujours plus de législation européenne ou toujours plus de moyens financiers ». Paroles, paroles...

France souveraine

Puis ils annoncent une régulation sur le plan financier, avant de harceler une fois de plus les Irlandais (« Nous [leur] faisons confiance pour faire le choix de l'Europe ») puis de se poser en vue du sommet mondial sur le climat qui se tiendra en décembre à Copenhague. On est prié de juger cela très emballant...

Un point reste flou. À les entendre Angela et Nicolas sont contre l'entrée de la Turquie dans leur Europe, se prononçant seulement pour un partenariat privilégié, ce qui est sage, mais dans leur article commun, ils se contentent de dire qu'« un élargissement illimité n'est pas possible », sans nommer la Turquie. Il semble qu'à Bruxelles les négociations d'adhésion vont bon train

depuis la présidence de l'Union européenne par Nicolas Sarkozy... Se moque-t-on des Français ? Ils ont le droit de savoir s'ils vont ou non devoir voisiner avec un pays qui a certes ses grandeurs mais qui se situe à l'opposé de nos traditions religieuses et culturelles.

Cela n'incite guère les électeurs à regarder vers Bruxelles et Strasbourg... Que l'abstention domine le 7 juin n'est pas pour nous déplaire. Maurras n'a toutefois jamais recommandé le refus de voter, bien qu'il n'ait jamais non plus considéré la liturgie du scrutin comme sacrée... Jamais une option électorale n'a été à l'Action française un sujet essentiel. L'important est que nous n'oublions pas la France, qui doit rester notre souci capital, au-dessus de nos idées personnelles, de nos humeurs, de nos goûts. C'est en ce sens que Maurras parlait de la France seule, qui ne signifiait nullement la France isolée, mais appelait à tout considérer en fonction de la France, de la protection de son héritage, de son avenir, de sa place dans le monde.

N'oublions pas ce que fut l'apport de notre pays au vieux continent chrétien contre les déséquilibres impérialistes - un apport qu'il ne peut prolonger qu'en gardant les moyens de rester lui-même. M^{re} le comte de Paris, duc de France, déclarait en 2007 : « Politiquement il est nécessaire que chaque nation, au sein de l'Europe puisse développer son identité propre et conserver les attributs essentiels de sa souveraineté, qu'il faudra bien renégocier. Pour ce qui concerne la France, commençons par la langue française qui doit redevenir le langage vernaculaire des instances de Bruxelles et de Strasbourg ainsi qu'il en était convenu par le traité de Rome. Ce devrait être un impératif, un préalable au retour de la France dans la construction de l'Europe. »

Le 7 juin, dans ou en dehors des urnes, faisons entendre la voix de la France qui veut vivre.

MICHEL FROMENTOUX

COMMUNIQUÉ

Comme l'a expliqué Olivier Perceval, secrétaire général de notre mouvement, dans les colonnes de notre dernier numéro, l'Action française se félicite par avance du vraisemblable record d'abstention qui marquera le prochain scrutin européen. Nous y voyons le signe du peu d'intérêt du pays réel pour les institutions européennes et une marque de la résistance des esprits au matriquage intellectuel permanent organisé par le pays légal en faveur de l'Europe de Bruxelles.

Cette position de principe ne doit cependant pas empêcher nos sympathisants de soutenir par tous les moyens, - même légaux ! -, dans les circonscriptions où elles existent, les candidatures amies, royalistes ou nationalistes, qui utilisent le contexte électoral pour faire la promotion des idées de salut public que nous défendons.

STÉPHANE BLANCHONNET
Président du Comité directeur
de l'Action française

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Il y a urgence

■ Merci à nos amis qui, cette semaine encore, ont répondu à notre appel. Ils sont, hélas, encore trop peu nombreux pour nous permettre de faire face, sans soucis, à nos engagements de l'année. Ainsi, le redressement de nos finances nous a amenés à étaler le remboursement de certaines dettes, calendrier que nous avons tenu jusqu'à maintenant. Le retard actuel de la souscription, si vous n'y répondez, va

nous obliger à décaler certaines échéances. Être d'AF, c'est adhérer à nos idées, à notre méthode de pensée... mais c'est aussi, par voie de conséquence, nous aider, d'abord en s'abonnant, ensuite, suivant vos moyens, en participant à la souscription et nous permettre ainsi de faire vivre le journal.

Nous le répétons : si 100 amis d'AF nous envoyaient l'équivalent d'un euro par jour, nous serions

débarrassés de nos soucis financiers. Pensez-y : demandez-nous un formulaire pour prélèvement automatique, par exemple, chaque trimestre.

Merci d'avance.

MARIELLE PUJO

* Prière d'adresser vos dons à Mme Geneviève Castelluccio, L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.



LISTE N° 5

100 euros pour l'A.F. : Mlle Marie-Suzanne de Benque d'Agut, 100 ;

François Nénert, 100 ; Jean Foyard, 100 ; P.A.A., « pour le journal plus nécessaire que jamais », 200.

Virements réguliers : Mme Françoise le Groignec, 15,24 ; Mme Yvonne Peyrerol, 15,24 ; Mlle Annie Paul, 15,24 ; François Favre (3 mois), 60 ; Mme Françoise Bedel-Giroud, 30,49 ; Henri Morfin, 32.

Total de cette liste : 668,21 €
Listes précédentes : 3 120,03 €

Total : 3 788,24 €
Total en francs : 24 849,22 F

❑ SOCIÉTÉ

Violences : Sarko est arrivé...

Le président de la République veut « sanctuariser » les établissements scolaires. C'est le neuvième plan contre la violence à l'école depuis 1993... Il témoigne du désarroi d'une société soixante-huitarde embarrassée par sa jeunesse, qui passe du laxisme insouciant à la répression la plus stricte.

Là où Nicolas Sarkozy, bonimenteur né, est le plus à l'aise, c'est lorsqu'il peut renouer avec le ton de ses discours de campagne électorale. Une chance pour lui : à l'approche des élections européennes qui laissent les Français bien moroses, la question de la sécurité revient à l'ordre du jour. Or on sait que dans ce domaine-là il sait bomber le torse avec un réel talent qui lui valut en 2007 de réussir une OPA sur les électeurs du Front national.

Partition connue

Le fait qu'il puisse reprendre la même partition en haussant le ton deux ans plus tard (si l'on compte les années où il fut ministre de l'Intérieur on pourrait même dire sept ans plus tard !) ne prouve guère l'efficacité des mesures qu'il a si souvent annoncées... Mais cette fois-ci, nous dit-on, il entend frapper fort : qu'il s'agisse de la violence des bandes dans les quartiers ou de la « barbarie » en milieu scolaire, il se dit « *absolument déterminé* » à en finir, « *sans états d'âme, sans concession, sans la moindre complaisance* ».

Ainsi a-t-il parlé recevant à l'Élysée à grand renfort de médias, ce jeudi 28 mai, sept cents invités : préfets, procureurs généraux, directeurs de la sécurité publique, commandants de gendarmerie, inspecteurs d'académie, directeurs des douanes et des services fiscaux. Au sujet de la criminalité dans certains quartiers « *rongés par la délinquance* », il a affirmé que celle-ci « *résulte de l'attrait de l'argent facile* ». Il veut donc multiplier les opérations coup de poing, ordonner des fouilles minutieuses des immeubles, des appartements, des cages d'escaliers, des caves squattées, et frapper les délinquants « *au portefeuille* ».



On en arrive aujourd'hui à considérer les enfants eux-mêmes comme des malfaiteurs en puissance

On attendait surtout le chef de l'État sur les violences scolaires en ce lendemain de graves agressions de professeurs (voir le dernier numéro de L'AF 2000). Il a trouvé des formules fortes : « *Les établissements scolaires doivent être sanctuarisés*. » Ce recours à un vocabulaire religieux au sujet d'établissements qui se font une gloire d'être sans Dieu ne manque pas de piquant...

Appel aux policiers retraités

On va donc « *systématiser un dispositif de policiers référents dans les établissements* », de-

mander au personnel de direction et d'encadrement de s'assurer que les élèves ne transportent pas d'armes, leur donner une « *habilitation spécifique* » pour ouvrir les cartables et les sacs. On va aussi accorder aux recteurs « *une équipe mobile d'agents pour épauler les chefs d'établissement* » et demander à des policiers à la retraite ou volontaires de venir sécuriser les abords des établissements scolaires. Quant à la proposition très contestée du ministre de l'Éducation Xavier Darcos d'installer des portiques de sécurité à l'entrée des établissements, M. Sarkozy dit, sans réellement la reprendre à son compte, qu'« *il*

est regrettable d'en arriver là », mais qu'il « *ne faut pas attendre que l'irréparable se produise* ».

Dramatisation électorale

Certes, dans ce fatras de propositions, beaucoup sont de nature à répondre à certaines attentes des Français, mais outre le fait que ce plan contre la violence à l'école est le neuvième depuis 1993 avec les résultats que l'on constate (!)..., ce discours se ressent trop d'une soudaine volonté de dramatiser à outrance de récents faits divers afin de convaincre les électeurs qu'ils

sont, ou plutôt seront..., bien protégés. Or des mesures préconisant la lutte contre les effets d'une situation perverse sans remonter aux véritables causes demeureront stériles.

En attendant, les effets pervers de cette dramatisation se manifestent déjà : on a beaucoup parlé la semaine dernière d'un enfant de huit ans, élève en CM 2 dans le Val-d'Oise, entendu pendant vingt minutes par les gendarmes parce qu'il s'était battu avec un camarade. La mère de l'autre enfant, affolée de voir que ni l'institutrice ni le directeur ne savait quoi que ce fût de cette bagarre, est allée se plaindre à la gendarmerie pour faire convoquer et interroger le petit "malfaiteur". En fait il s'agissait d'une bagarre sans méchanceté entre garçonnets comme il y en a toujours eu sur les cours de récréation. Elles sont souvent l'amorce d'une amitié qui dure à l'âge adulte. Aujourd'hui c'est fini, et oubliant quelques bleus dans les jambes de l'un ou de l'autre, les deux enfants parlent de s'inviter pour leurs anniversaires réci-proques...

Corde sécuritaire

La semaine dernière déjà, c'étaient deux enfants de six et dix ans de la région de Bordeaux qui étaient arrêtés à la sortie de l'école par six policiers sortant de deux voitures de police. Les petits "délinquants" ont été emmenés au commissariat et interrogés pendant deux heures suite à une plainte d'un mère d'élève au sujet d'un prétendu vol, ou emprunt, de bicyclette... Encore une affaire qui pouvait se régler entre adultes sans provoquer tant de bruit.

À force de vouloir jouer sur la corde sécuritaire, on en arrive aujourd'hui à considérer les enfants eux-mêmes comme des malfaiteurs en puissance ; que l'on peut fouiller à l'entrée ou interroger à la sortie de l'école. Le procédé est dangereux. Il risque de marquer profondément ces jeunes et de les monter contre les adultes pour le reste de leur vie. Il témoigne surtout du désarroi d'une société soixante-huitarde pas encore réellement redevenue adulte et qui semble embarrassée de sa jeunesse, passant avec elle du laxisme insouciant à la répression la plus stricte. Ce n'est pas ainsi, si l'en continue sur cette lancée, que l'on intégrera cette jeunesse à la nation.

Si aujourd'hui les voyous pul-lulent, les cambrioleurs se multiplient et trop d'élèves se comportent comme de petits barbares, n'assiste-t-on pas aux conséquences d'une immigration mal contrôlée, de la démission des autorités morales et religieuses comme de bien des parents, d'un empoisonnement des mentalités par des idéologies libertaires et de la perte des vraies finalités de l'enseignement dans ces collèges ou lycées où l'on entasse par pure démagogie des masses d'enfants qui s'y ennui-ent ? La magie d'un discours ne saurait améliorer une telle situation.

MICHEL FROMENTOUX

» RÉDUIRE LA PAUVRETÉ

Ce lundi 1^{er} juin, le RSA, revenu de solidarité active, a définitivement remplacé le RMI (revenu minimum d'insertion). Les RMIstes en bénéficieront d'office, mais aussi les travailleurs "pauvres", qui gagnent moins de 880 euros par mois et qui peuvent demander à cumuler ainsi leur revenu faible et cette allocation pour un temps indéterminé. Cette aide, réservée aux plus de vingt-cinq ans, est financée grâce à une nouvelle taxe de 1,1 % sur les revenus du capital. C'est bien dans la logique républicaine de concevoir la justice comme toujours un pas de plus vers l'égalisation des conditions... Selon le Haut Commissaire aux solidarités actives, Martin Hirsch, on devrait aider ainsi trois millions de personnes et permettre à au moins 70 000 personnes de passer au-dessus du seuil de pauvreté. Rappelons que 7,9 millions de personnes sont actuellement au-dessous de ce seuil,

mais M. Sarkozy se fait fort de réduire la pauvreté d'un tiers d'ici cinq ans... Une fois de plus le gouvernement compte sur cet effet d'annonce pour rassurer la population. Beaucoup font toutefois remarquer qu'en pleine crise économique et sociale où les emplois n'augmentent guère, le nouveau système risque fort de multiplier les emplois précaires à temps partiel.

» CAHIERS SAINT-RAPHAËL

La médecine a plus évolué en soixante ans que depuis le temps d'Hippocrate. Elle s'est spécialisée à outrance. Considérée comme un art depuis toujours, elle est devenue une technique de plus en plus anonyme et dépersonnalisée. L'homme est considéré désormais le plus souvent comme une simple machine que l'on répare et qu'un jour il faut envoyer à la casse comme une vieille voiture hors d'usage. La vie en tant que telle ne se définit plus

que par son efficacité économique ; sorte d'objet dont on peut se débarrasser. D'où les dérives que sont l'avortement et l'euthanasie. La médecine ne s'occupe plus que des corps, et se désintéresse des âmes. Ainsi elle perd la nature de sa vocation. La médecine devrait s'occuper de la vie en tant que don de Dieu. Mais quand on a perdu le sens de la vie, on a perdu le sens des choses elles-mêmes. C'est ce que nous vivons actuellement par la crise économique et « *sociétale* » que nous connaissons.

JEAN-PIERRE DICKÈS



* Cahiers Saint-Raphaël, n° 94 : Quelle médecine pour demain ? Publication de l'Association catholique des infirmières et Médecins. Ce numéro : 8 euros, à l'ACIM, 18 villa Rachaert, 92390 Ville-neuve-la-Garenne.

❑ CRISE DU LAIT

Choisir un modèle d'agriculture

La crise des producteurs laitiers préfigure celle qui guette l'ensemble de l'agriculture. La dérégulation et le libéralisme ne permettront pas la survie du modèle paysan de nos exploitations familiales alors que les grands groupes s'organisent déjà pour industrialiser la production de matières premières agricoles.

À chaque fois qu'ils se lèvent le matin pour assurer la traite du troupeau, les producteurs laitiers sont assurés de perdre de l'argent : selon les organisations professionnelles, les charges des exploitations sont estimées au minimum à 260 euros pour 1 000 litres de lait produit, alors que le lait livré aux coopératives ou aux industriels privés atteint un niveau historiquement bas, à 210 euros les 1 000 litres. Dans toute la France, les éleveurs laitiers sont mobilisés pour protester contre un effondrement des cours de 30 % en un an, et sensibiliser les consommateurs à la question des marges des industriels et des distributeurs.

La dérégulation à l'origine de la crise

C'est un double problème européen et national qui est à l'origine de cet effondrement des cours. Au niveau européen, l'Union européenne a engagé, depuis 2004, le démantèlement progressif des outils de régulation du secteur. La taxe à l'importation, les restitutions à l'exportation et les aides à l'incorporation de lait écrémé dans les poudres animales ont peu à peu été supprimées. Même si la suppression de ces aides a été accompagnée d'une aide directe laitière sous forme de DPU (droits à paiement unique), elle n'a pas été intégralement compensée. Et la perspective d'une réforme de la politique agricole commune a également été accompagnée d'un assouplissement des quotas laitiers qui augmenteront de 9 % sur huit ans, avant leur suppression totale prévue en 2015. Bien au delà de la crise française, la question du prix du lait concerne donc



l'ensemble des 100 000 producteurs de lait européens regroupés au sein de l'European milk board.

Organiser les marchés

Et à quelques jours des élections européennes du 7 juin, le problème embarrasse particulièrement Michel Barnier, qui conserve sa double casquette de ministre de l'Agriculture et de responsable de la campagne européenne de l'UMP. D'autant que c'est au cours de la présidence française de l'Union européenne qu'a été décidée l'augmentation

progressive des quotas laitiers, même si le ministre déplore aujourd'hui que le commissaire européen à l'Agriculture, Mme Mariann Fischer Boel, refuse de revenir sur le compromis négocié à l'époque et estime nécessaire de « préserver d'une manière ou d'une autre » un système de maîtrise du prix du lait.

La crise du lait prend ainsi place au cœur de la campagne européenne et pour Germinal Peiro, secrétaire national PS à l'Agriculture, la crise du secteur laitier est un des « exemples des dérives libérales de la politique européenne cautionnée par Nicolas Sarkozy et Michel Barnier ».

Mais pour le président du Mouvement démocrate, François Bayrou, il serait injuste d'attribuer à l'Union européenne l'entière responsabilité du problème. Le leader centriste dénonce la « décision désastreuse » de la direction générale de la concurrence et de la consommation qui, en mai 2008, a enjoint l'interprofession laitière de cesser toute re-

commandation d'évolution du prix du lait, jugeant cette pratique anticoncurrentielle.

Avant cette intervention de la DGCCRF, producteurs et industriels se mettaient d'accord pour lisser les effets des marchés sur douze mois, à la hausse comme à la baisse, pour éviter les à-coups du cours des marchés mondiaux. « Si l'on veut sauvegarder pas seulement les productions mais les producteurs, pas seulement des volumes de lait mais les exploitations qui les produisent, il faut que la France défende activement l'idée d'une organisation des marchés. Je suis pour, à l'échelon européen, le maintien des quotas laitiers et à l'échelon national la reprise du travail sérieux qui était conduit depuis des décennies et permettait de définir des prix de référence : ils étaient un atout pour les industriels parce qu'ils effaçaient les prix hauts du marché et un atout pour les producteurs parce qu'ils effaçaient les prix bas, ce qui a sauvé le métier de producteur laitier, les exploitations » a déclaré François Bayrou.

Seulement des fermes-usines ?

Si une solution n'est pas trouvée, c'est le modèle français des exploitations familiales qui pourrait se trouver menacé alors que, dans le monde entier, se développent des fermes usines rassemblant plusieurs milliers de bovins. Face à la hausse du prix du lait « plusieurs leviers peuvent être actionnés et notamment le développement de fermes géantes » estime le groupe Danone qui, en Arabie Saoudite, a contribué à installer tout près de ses usines la plus grande ferme du monde, qui compte 30 000 vaches. Reste à savoir si, en France, c'est ce modèle de développement que souhaitent les citoyens...

GUILLAUME CHATIZEL

❑ LIVRE

LE TRÉSOR DE L'ACTION FRANÇAISE

Sous la direction de Pierre Pujo

Avec Sarah Blanchonnet, Stéphane Blanchonnet, Grégoire Dubost, Michel Fromentoux, Vincent Gaillère, Pierre Lafarge, Aristide Leucate, Alain Raison, Francis Venant

Depuis sa fondation en 1899, l'école d'Action française a produit un nombre considérable d'ouvrages de critique historique, politique, littéraire, qui, ensemble, constituent un trésor. Trente et un de ces ouvrages ont été sélectionnés pour faire

l'objet d'articles publiés dans L'Action Française 2000 en 2004 et 2005. Ont été privilégiés ceux qui permettent d'approfondir la pensée politique de l'Action française en soulignant leur actualité.

À travers les études rassemblées dans ce recueil, le lecteur se familiarisera avec Jacques Bainville, Augustin Cochin, Léon Daudet, Pierre Gaxotte, Pierre Lasserre, Charles Maurras, Léon de Montesquiou, Maurice Pujo, le marquis de Roux, Henri Vaugeois, découvrant ainsi l'originalité de la pensée d'AF.

* Éditions de l'Âge d'homme, 138 p., 20 euros. Disponible à nos bureaux : 22,11 euros franco (chèque à l'ordre de la PRIEP)



LA BATAILLE DU DIMANCHE

Le site du Salon Beige reproduit des propos fort intéressants de Christian Vanneste tenus dans Famille Chrétienne à propos du projet de loi sur le travail dominical. Nous en tirons quelques larges extraits :

« Plus que jamais, je crois que notre société doit se construire autour du pivot qu'est la famille. Eh bien, pour le bien de toute famille, le repos hebdomadaire, le dimanche est essentiel depuis 1906. À nous de savoir si nous voulons que la France reste un pays humaniste. [...] De toute façon, soyons clairs, la bataille est perdue, puisque le noyau de députés de la majorité qui ne voulaient pas signer ce texte s'est rallié à cette dernière proposition de loi. Mais je dis à tous ceux qui pensent que notre société doit avant tout s'appuyer sur des valeurs humanistes et spirituelles de réfléchir... »

Ils sont en train d'ouvrir la porte au Cheval de Troie. Car, sous l'apparence d'une petite avancée c'est bel et bien la victoire de ceux qui veulent nous faire travailler le dimanche. D'autre part, les arguments avancés sont irrecevables : on nous dit que c'est un gain économique, qu'on m'explique comment le travail du dimanche va augmenter le pouvoir d'achat des Français ? Sans parler des conséquences redoutables pour le commerce de proximité. [...] Autre point problématique : le respect du droit du travail. On prétend à ce sujet que l'on va respecter la volonté des salariés. C'est complètement faux ! Comment voulez-vous savoir si un salarié sera pris ou ne sera pas pris en fonction de son acceptation de travailler le dimanche ? Il faut être naïf pour croire qu'il aura le choix de refuser ! »

M. Vanneste dit que la bataille est perdue. Ce n'est pas sûr du tout...

La dernière nuit
de Jeanne d'Arc

DE MARIE PISTEKOVA

Samedi 6 juin 2009 à Rouen, à 21 heures, église Sainte Jeanne d'Arc, Place du Vieux Marché. Spectacle présenté par la compagnie Radost, la paroisse Notre-Dame de Rouen. Entrée libre. Quête à la fin de la représentation.

MARIE PISTEKOVA

Originaire de Moravie en Tchécoslovaquie, au temps du totalitarisme, Marie PISTEKOWA découvre le personnage de Jeanne d'Arc à l'âge de treize ans. À travers les malheurs de son peuple asservi, elle voit une figure symbolique, un exemple offert à tous ceux qui meurent pour la Vérité et la Liberté : « *J'ai mené des études d'art dramatique avec le projet de faire vivre Jeanne au théâtre et je l'ai jouée clandestinement dans tout le pays. Jeanne d'Arc a redonné espoir et courage aux Tchèques. Elle symbolisait pour eux la liberté et la pureté.* »

Et, tantôt dans un grenier, tantôt dans une cave, tantôt dans une église, partout où elle peut être accueillie et écoutée, elle joue la pièce de sa composition : *La dernière nuit de Jeanne d'Arc*. C'est une méditation de Jeanne à la veille de son supplice, durant la nuit du 29 au 30 mai 1431. Elle n'a que dix-neuf ans ! La première représentation a lieu en 1979. Aujourd'hui, c'est en français qu'elle présente le plus souvent ce spectacle. Toujours autant habitée par son personnage, elle interprète seule sur scène Jeanne d'Arc : à la veille de son exécution, le 30 mai 1431, la petite bergère de Domrémy voit défiler toute sa vie. « *Ami, je te prie, fais-toi entendre !* », implore-t-elle le Ciel. À cette bouleversante prestation, il faut ajouter l'énorme travail de bruitage (vent qui hurle dans les arbres, chevaux lancés au galop, chants d'oiseau ou feu du bûcher) ainsi que les musiques de Bach et Carl Orff, qui donnent une amplitude nouvelle au texte et permettent de toucher un plus jeune public : « *Cette petite Jeanne qui renverse des montagnes au Moyen-Âge, qui soulève l'enthousiasme d'un peuple opprimé au XXe siècle, me semble capable de parler encore aux jeunes de ce XXIe siècle naissant ainsi qu'à tous ceux qui refusent la désespérance...* » souligne l'artiste. Et elle ajoute : « *J'aime son fameux bon sens. J'aime sa simplicité, sa proximité avec la nature, son sens de l'amitié, ainsi que l'amour de son pays et sa foi. Aucune trace de haine ni d'agressivité* ».

PERSPECTIVES

Quels changements au Parlement ?

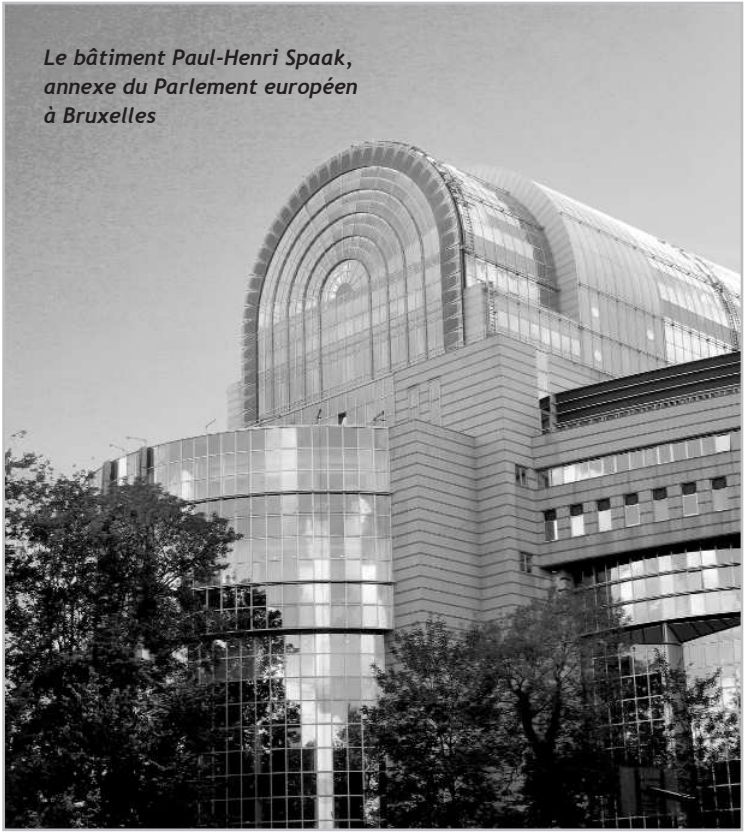
Un nouveau groupe eurosceptique va se former à Strasbourg. Le Parlement européen n'en restera pas moins une "assemblée de consensus", dont les partis majoritaires continueront de se partager la présidence...

Quelle que soit l'issue des élections, quelques changements sont déjà annoncés à Strasbourg et Bruxelles. L'euro-scepticisme devrait bénéficier d'une visibilité inédite. À la fin de la législature 1999-2004, les conservateurs britanniques avaient obtenu un "droit de tendance" au sein de leur groupe, qui les autorisait à se désolidariser de leurs collègues plus fédéralistes dans les discussions portant sur l'avenir institutionnel de l'Union. Désormais, les Tories sont résolus à quitter le PPE-DE, où siègent notamment les députés UMP ; suivis par les Tchèques de l'ODS, ils devraient former avec eux le "noyau dur" d'un nouveau groupe politique.

Arrangement technique

Seront-ils rejoints par des souverainistes plus marginalisés ? En tout cas, les "petits partis" souffriront d'une réforme du règlement intérieur de l'assemblée adoptée en juillet dernier : pour constituer un groupe, il faudra réunir au moins vingt-cinq députés issus de sept États membres, contre vingt issus de six pays aujourd'hui.

Le Parlement européen demeurera gouverné par le "consensus" des formations majoritaires, qui en partagent la présidence en vertu d'un "arrangement technique". Rappelons ce chiffre agité au cours la campagne, du NPA jusqu'au Front national : lors des 535



votes finaux par appel nominal intervenus en 2008, droite et gauche se seraient exprimées à l'unisson dans 97 % des cas. « *Un score digne de la Douma de l'ex-Union soviétique* » commente L'Observatoire de l'Europe ! Prenant en compte le vote des amendements, Jean Quatremer dessine une réalité plus complexe : « *Le PPE et le PSE ne votent au final ensemble que dans 69,70 % des cas (mais seulement 56 % dans les affaires sociales et 52,5 % dans le domaine*

économique). Les villiéristes votent avec les socialistes dans 40 % des cas alors que les communistes votent avec le PPE dans 42 % des cas et avec les villiéristes dans 40,90 % des cas... »²

Apolitisme ?

Des subtilités qui ne sauraient gommer une caractéristique essentielle du Parlement européen, « *condamné à gouverner au centre* » selon Paul Magnette¹.

Aucune majorité suffisante ne se dégage dans cette assemblée façonnée par la diversité des paysages politiques nationaux. La fréquence des votes techniques et les incursions limitées de l'Union dans les politiques de redistribution sociale tempèrent la prégnance du clivage gauche-droite, mêlé aux divergences nationales et institutionnelles.

Négociation

L'obtention du consensus serait même facilitée par l'examen préalable des textes dans les groupes politiques, où ils font déjà l'objet d'un compromis. À la différence des partis nationaux, maîtres des investitures, les groupes européens n'ont pas les moyens d'exercer une forte pression sur leurs membres. Les consignes de vote sont donc le fruit d'une négociation, dont les députés seraient enclins à respecter les conclusions dans la mesure où ils y participent.

L'entrée en vigueur du traité de Lisbonne changerait-elle la donne ? L'accroissement des pouvoirs du Parlement européen donnerait au "réflexe majoritaire" de nouvelles occasions de s'exprimer. C'est en tout cas l'espoir des euro-péistes, ravis de combler un "déficit démocratique" au détriment des exécutifs. D'autres institutions, telles la Commission et la Cour de Justice des Communautés européennes (CJCE), ont au moins le mérite de veiller au respect réciproque des enga- >>>

RINGARDITUDE

Des États-Unis d'Europe ?

Non contente d'offrir une "femme debout" à Martine Aubry, Ségolène Royal a érigé le parlement européen en Assemblée constituante... Morceaux choisis.

Ségolène Royal ressort du placard les veilles utopies européennes. Le 27 mai, lors d'une réunion publique scellant sa réconciliation avec Martine Aubry, elle a lancé cet appel aux futurs élus socialistes : « *À vous [...] de laisser envahir d'espoir les travées du Parlement européen. À vous de décider que nos prochaines listes seront transnationales, à vous de décider que nous élirons un président de l'Europe, et surtout, à vous de décider que le moment est venu de créer les États-Unis d'Europe ! [...] N'écoutez pas [...] ceux qui vous diraient que ce n'est pas votre mandat. Les délégués des états généraux n'avaient pas non plus reçu le mandat de décréter les droits de l'homme, et pourtant il l'ont fait ;*

et qui songerait aujourd'hui à [le] leur reprocher ? » Les royalistes, les vrais ! Comment peut-on l'ignorer avec un nom pareil ?

Une bicyclette anxieuse

Considérant que l'Union européenne « *ne pourra pas éternellement rester au milieu du gué* », Bernard Guetta s'est félicité sur France Inter de la relance du débat opposant, de façon schématique, souverainisme et fédéralisme : « *À tant vouloir concilier ces deux visions si diamétralement opposées, on a fini par avancer comme le voyageur égaré qui ne sait plus où ses pas le mènent, à avancer pour avancer, et les Européens ne suivent plus comme*

le taux d'abstention ne le montrera que trop bien. [...] Il faut que ça bouge... » (29/5/09)

Analysant en 2005 l'échec du référendum sur le Traité établissant une constitution pour l'Europe, Hubert Védrine avait pris le parti inverse - qui n'est pas tout à fait celui des souverainistes : « *Il est urgent d'abandonner explicitement la logomachie déresponsabilisante et anxieuse de l'intégration européenne sans fin. Comme la métaphore de la bicyclette qui doit toujours avancer faute de tomber, l'annonce permanente d'un nouveau traité, les "ce n'est qu'une étape", le vieux mythe des "États-Unis d'Europe" qui seraient seuls à même de faire le poids... Il faut revenir à la juste formule de Jacques Delors - fé-*



dération d'États-nations, dans laquelle chaque mot compte -, stabiliser cette réalité originale et équilibrée, la faire vivre et rayonner. En redisant que les peuples et les États-nations ne [...] sont ni dépassés, ni ringards. Qu'ils sont ouverts, modernes, associés et unis par des liens fédéraux dans quelques domaines précis. » (Le Monde, 09/06/05)

G.D.



SIÈGE DU PARLEMENT À STRASBOURG
Que peut représenter un rassemblement international de parlementaires, sinon un pouvoir de nuisance ?

»»» gements souscrits par les États. Or, aux yeux des gouvernements, que peut représenter un rassemblement international de parlementaires, sinon un pouvoir de nuisance ?

Nouveau statut

Le traité modificatif affecte le statut des députés, qui ne seraient plus censés représenter les « *peuples des États réunis dans la Communauté* », mais les « *citoyens de l'Union* ». Corolaire symbolique des nouvelles modalités d'indemnisation appliquées dès juillet, conformément à une décision remontant à septembre 2005. « *Jusqu'à présent, chaque eurodéputé était rémunéré par son assemblée ou son gouvernement en fonction du salaire des députés nationaux* », explique Célia Sampol 3. « *D'où les grandes diversités existant entre un Bulgare qui gagnait à peine plus de 9 000 euros par an, pendant qu'un*

Italien touchait 134 000 euros annuels. Le nouveau statut met un terme à ces disparités et prévoit un salaire mensuel égal pour tous de 7 412,69 euros avant impôts, soit 5 607,24 euros nets. Ce qui correspond à 38,5 % du traitement de base d'un juge de la Cour de Justice européenne. Le financement des rémunérations sera assuré par le budget de l'UE et non plus par les budgets nationaux. »

Imbroglia

Les députés réélus cette année pourront conserver définitivement leur indemnité nationale s'ils le souhaitent, de façon à ne pas perdre au change... Quant aux États, ils pourront imposer le *statu quo* à leurs élus pendant deux ans, craignant peut-être un décalage avec la moyenne des rémunérations nationales. Organisées sous l'égide du traité de Nice, les élections européennes désigneront cette an-

née 736 députés, Un nombre qui serait porté à 750 plus le président avec l'application de Lisbonne... et même 754 dans une phase transitoire. Les sièges réservés aux Allemands étant réduits de 99 à 96, il serait paraît-il délicat de renvoyer au pays les trois élus en surnombre. Mais il faudra également désigner dix-huit nouveaux députés, dont deux pour la France. On ignore encore par quel "micmac institutionnel" sera résolu cet imbroglia juridique.

GRÉGOIRE DUBOST

- 1 - Paul Magnette : Le Régime politique de l'Union européenne. Presses de Sciences Po, 310 pages, sept. 2006, 15 euros.
- 2 - Jean Quatremer : « Parlement européen : des alliances politiques surprenantes » Couillisses de Bruxelles, 22 mai 2008. (D'après les statistiques de votewatch.eu)
- 3 - Europolitique, supplément au n° 3749, 8 mai 2009.

BON PLAN

Bête noire des souverainistes, la "concurrence libre et non faussée" pourrait présenter à leurs yeux une vertu insoupçonnée. Accusant Intel d'en avoir violé les règles, la Commission a infligé au fondeur américain une amende s'élevant à 1,06 milliards d'euros. Que deviendra cet argent si la condamnation se confirme ? Jean Quatremer révèle (sur le ton du regret) qu'il alimentera le budget de l'Union, mais sans l'augmenter : « *Il permet simplement de diminuer la contribution de chaque État membre.* » (Couillisses de Bruxelles, 21/5/09)

UE & PME

L'Assemblée nationale s'immisce timidement dans les affaires européennes. Une conséquence de la révision constitutionnelle de juillet 2008 soulignée par Patrick Roger (Le Monde, 2/6/09). Le 28 mai, les députés ont discuté d'une proposition de résolution



La Commission européenne

soutenue par Marc Dolez (Parti de gauche) et des parlementaires de la Gauche démocrate et républicaine (où siègent les Verts et les communistes). Le jour-même, la présidence tchèque devait présenter au Conseil les avancées du projet de "société privée européenne", censé faciliter le développement des PME dans l'Union. Or M. Dolez s'inquiète des conséquences sociales. Aussi demande-t-il, entre autres, « *que le statut de SPE empêche les entreprises de contourner les législations nationales les plus protectrices* ». Quoi qu'il en soit, son adoption

n'est pas encore à l'ordre du jour : elle requiert l'unanimité des Vingt-Sept, qui peinent à s'accorder : « *Un point en particulier pose problème, celui de la participation des travailleurs dans l'organisation de l'entreprise. [...] Le projet de la Commission prévoit que dans les États membres où cette cogestion caractérise le fonctionnement des entreprises, le droit national prime. Mais certains pays, comme l'Allemagne et l'Autriche, considèrent que cette mention n'est pas suffisante...* » (Euractiv, 18/5/09)

ROYALISTES

L'Alliance royale présente des candidats aux élections européennes dans six circonscrip-



tions françaises (sur un total de huit) : Est, Île de France, Massif-central et Centre, Ouest, Outre-mer, Sud-Est. Toutefois, aucun bureau de vote ne sera envahi par des bulletins fleurdelisés : ceux-ci devront être imprimés à partir d'un fichier disponible sur Internet. Malgré ses ressources modestes, le "parti royaliste" se distingue par un clip de campagne des plus honorables. Tourné dans le quartier de la Défense, il introduit la perspective d'une restauration par une formule bien choisie : « *Un président est un chef de parti qui pense à la prochaine élection. Un roi est un chef d'état qui pense à la prochaine génération.* » Sans démagogie superflue ni matraquage outrancier, il se préserve des allures de parodie affublant régulièrement les images de la campagne officielle.

AMATEURISME ?

Dans un entretien audio diffusé par Novopress (20/5/09), Jérôme Rivière, directeur de campagne de Libertas France, s'insurge contre le projet de règlement européen autorisant la production de vin rosé par coupage de blanc et de rouge : la Commission voudrait réviser les pratiques œnologiques « *pour que demain on puisse importer les vins d'Australie, de Nouvelle-Zélande et d'Afrique du Sud* ». Or, selon le rapport du sénateur Gérard César (voir notre précédent numéro), les vins coupés australiens seraient déjà sur le marché européen, sans indication sur les étiquettes ! Étant donné l'intérêt du dossier pour la campagne des souverainistes, une argumentation plus rigoureuse aurait été la bienvenue.

DIVERSITÉ

Entamant sa conférence de presse le 8 mai, Dieudonné a déclaré avec ironie qu'il n'y avait parmi ses colistiers « *absolument aucun antisémite* ». On veut bien le croire, étant donné la définition proposée par GINETTE Hess-Skandrani, un membre fondateur des Verts pour qui l'antisémitisme consiste à « *rejeter tout ce qui est sémite, c'est à dire les arabes et les juifs* ». Parmi les autres candidats "antisionistes" présentés en Île de France : une femme

dont seul le visage n'est pas recouvert par son voile ; un « *nationaliste catholique* » œuvrant pour « *le règne social du Christ* » ; un membre du Renouveau français ; le président de Fraternité franco-serbe ; un ancien secrétaire général du FNJ en Rhône-Alpes ; un « *militant de la paix, de l'amour et de la liberté* », accusant des « *gangsters* » de prétendre « *gouverner la planète entière [...]* à coup de guerres bactériologiques », ce dont témoignerait la « *fausse grippe* » porcine. Sans commentaire.

TRACTATIONS

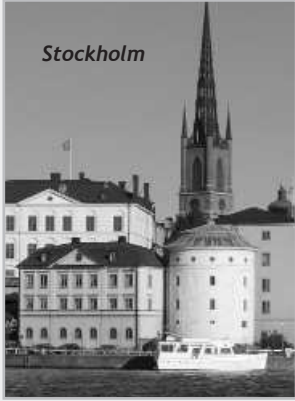
La France convoiterait le poste de commissaire au marché intérieur. Selon Jean Quatremer, « *en ces temps de remise en cause du laissez-faire* ; Nicolas



Sarkozy estime donc qu'il faut remettre un peu de "french touch" dans le marché intérieur, entendez davantage de régulation ». (Couillisses de Bruxelles, 29/5/09) Un coup de com' ? Quoi qu'il en soit, jamais cette responsabilité n'a été confiée à un Français.

DIPLOMATIE

La diplomatie est-elle l'otage des préoccupations électorales ? Le président de la République a annulé sa visite prévue en Suède le 2 juin, officiellement pour cause d'agenda surchargé, officieusement en raison d'un différend sur la Turquie (selon Arnaud Leparmentier, Le Monde, 29/5/09). Stockholm appuierait trop ouvertement l'adhésion d'Ankara à l'Union européenne. Le ministre suédois des Affaires étrangères, Carl Bildt, a même étalé ses divergences avec la France dans Le Figaro du 25 mai.



Dans ces conditions, Nicolas Sarkozy n'aura pas voulu s'afficher tout sourire aux côtés des dirigeants suédois, d'autant qu'on l'accuse déjà de considérer différemment la candidature turque selon qu'il se trouve en France ou à l'étranger...

» DANEMARK

La "parité" s'impose progressivement dans les monarchies européennes. Le 7 juin, les Danois seront appelés à élire leurs représentants au Parlement européen, mais aussi à approuver par référendum la révision des lois de succession. Si le "oui" l'emporte, la couronne sera transmise à l'aîné des enfants du souverain, prince ou princesse.

» ALÉAS DE LA GLOIRE

Une fois de plus la perversion des médias se sera affichée au grand jour.



Début avril, sur la télévision anglaise, lors d'une émission intitulée *Britain's Got Talent*, une certaine Susan Boyle, vieille fille écossaise de quarante-huit ans au physique ingrat, accourée comme une grand-mère, est passée en quelques minutes de l'anonymat à la célébrité. Il est vrai que tous ceux qui la regardaient en retenant leurs rires moqueurs se sont soudain trouvés subjugués par la voix d'or de cette inconnue qui chanta *I Dreamed a Dream* de la comédie musicale *Les Misérables* comme personne ne l'avait chanté jusqu'alors. Aussitôt l'engouement des foules fut sans limites. Sa chanson aurait été téléchargée deux cents millions de fois ! La voici devenue une star ! Soudain patatras ! Après avoir vécu quelques semaines, selon le présentateur de l'émission comme « *un lapin aveuglé par les phares d'une voiture* », alors qu'elle rêvait de pouvoir chanter devant le reine, la voici ce samedi soir 30 mai, lors de la finale de l'émission, deuxième derrière une groupe de danseurs. L'étoile montée trop vite est retombée, on s'est remis à parler de son physique ingrat, ses nerfs ont craqué et la dame est pour quelques jours à l'hôpital à Londres épuisée physiquement et moralement. Certes elle ne semble pas vraiment à plaindre, car elle passe pour courageuse et continuera d'être sollicitée de toutes parts. Mais cette affaire illustre bien l'inhumanité de ce monde médiatique qui traite les personnes comme des jouets et qui, comme l'a dit le chef du gouvernement écossais, « *n'aime rien moins que fabriquer des vedettes pour les enfoncez ensuite* »...

■ BELGIQUE

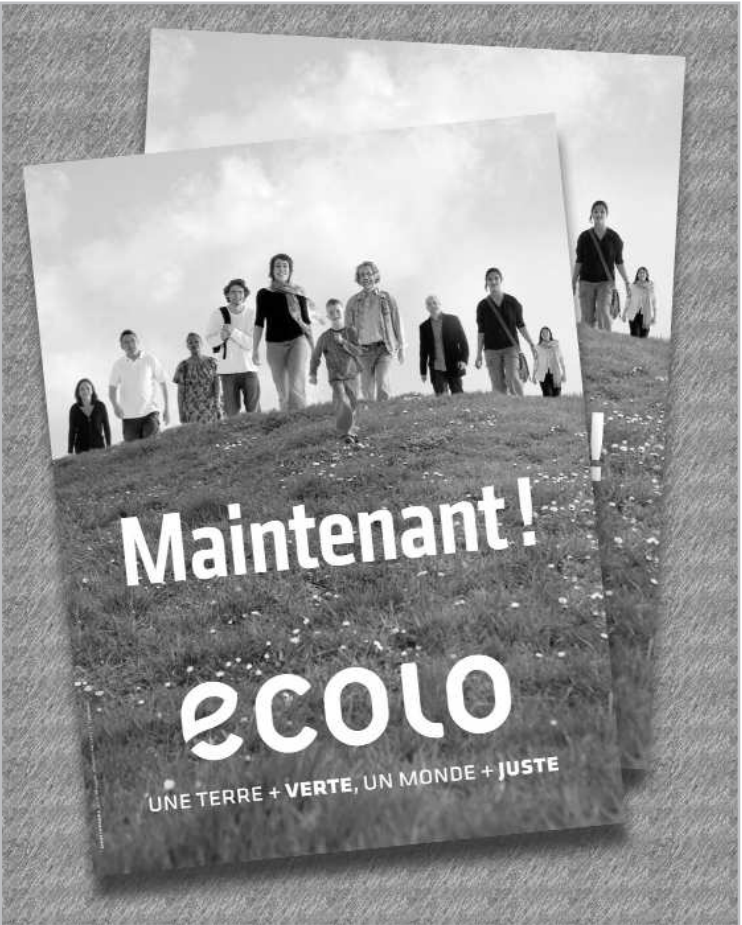
Un billard à trois bandes

Le Belgique se désintéresse du scrutin européen, éclipsé par les régionales. Eclaboussées par des scandales, les forces politiques devraient voir leur équilibre modifié. Le gouvernement fédéral y survivra-t-il ?

En ce début juin s'ouvrira place Royale à Bruxelles le plus important musée Magritte au monde. L'événement est symbolique car plus que jamais, en cette veille d'élections régionales et européennes, le surréalisme caractérise la Belgique. On n'entend parler que de sa possible disparition mais à Baïkonour, au Kazakhstan, c'est un Belge, un Gantois, Frank De Winne, qui s'est embarqué dans la capsule Soyouz vers la station spatiale internationale en compagnie d'un Russe et d'un Canadien. Ils y resteront six mois en apesanteur. Successeur, quarante-huit ans plus tard, de Youri Gagarine, le Belge sera le premier Européen à commander la station.

Guerre linguistique

Pendant ce temps-là, le gouverneur du Brabant flamand envoie la police du bourgmestre (maire) de Kraainem enquêter sur "sa moralité". De quoi Arnold d'Oreye de Lantremange, est-il coupable ? Sa commune de la périphérie bruxelloise, peuplée d'une majorité de francophones mais située en territoire flamand, a adressé des convocations en français à ses administrés francophones. Ce qui est aussi le cas pour les bourgmestres de deux autres communes. La guerre linguistique autour de Bruxelles reprend de plus belle et trouvera un nouveau souffle après les régionales. Les élections belges sont comme une partie de billard à trois bandes. Il y a les européennes. Tout à fait oubliées. À



Les écologistes pourraient rafler la mise.

Strasbourg il y aura deux Belges de moins ; de vingt-quatre ils passeront à vingt-deux. Ce qui fera un élu de plus pour les Flamands, soit quatorze, et un de moins pour les francophones, c'est-à-dire huit, et un élu garanti pour les germanophones. À quelques jours du scrutin, personne n'en parle.

Tout autre chose en est à propos des régionales. Les panneaux d'affichage se bariolent d'une pro-

pagande multicolore de candidats tout sourire et prodiges de promesses. Mais le vrai jeu est ailleurs. La troisième bande du billard nous amène sur le terrain fédéral. Du résultat des élections dépendra la survie du gouvernement Van Rompuy.

En Flandre, l'époque de la prédominance démocrate-chrétienne appartient à un passé lointain et révolu. Dans la partie franco-

phone, à Bruxelles et surtout en Wallonie, une lutte sans merci oppose libéraux et socialistes. C'est à qui décrochera - de justesse - le titre de premier parti. Dans la foulée, les écologistes s'apprêtent à ramasser la mise. On parle déjà de raz-de-marée... D'où les combinaisons échafaudées par les stratèges "plombés" par les "affaires".

Scandale

Les socialistes tiendront-ils le choc ? Il faut avouer qu'ils ont fait fort. Leur président Elio Di Rupo, le nœud papillon en bataille, croyait avoir fait le ménage. Erreur : le balai avait le crin trop mou. Le ministre wallon à la Santé et l'Action sociale Didier Donfut a dû démissionner pour cause de cumuls rémunérés. Les remous étaient toujours vifs lorsqu'on a appris les penchants coupables de l'échevin socialiste de l'urbanisme de Mons, la ville d'Elio Di Rupo. Il est inculpé pour détention de nombreuses images à caractère pédopornographique. Le PS s'est dit « *saisi d'effroi* » ; on le comprend.

Quelle alliance ?

Sera-t-il sanctionné pour les fautes commises par trop des siens ? S'il en était ainsi, il devrait sortir du gouvernement et les écologistes prendraient leur place. Mais avec qui ? Avec les libéraux et les démocrates-chrétiens pour former une alliance "jamaïquaine", expression reprise de la politique allemande signifiant l'alliance du noir (les chrétiens-démocrates), du jaune (libéraux) et du vert (écologistes). Sauf qu'en Belgique, les couleurs sont différentes, soit l'orange pour les premiers, le bleu pour les libéraux, seul le vert étant valable partout pour les écologistes. Bref, encore une histoire belge c'est-à-dire surréaliste. Quoi qu'il en soit, faites vos jeux. Les électeurs votent, les partis décident.

CHARLES-HENRI BRIGNAC

LES AMÉRICAINS EN SERBIE



M. BIDEN, vice-président des États-Unis, a visité la Bosnie-Herzégovine, la Serbie et la province serbe de Kosovo-Metohija les 18, 19 et 20 mai. Il s'agissait pour Washington de présenter sa nouvelle politique, et ce avec l'acceptation tacite des autorités serbes... Pragmatiques, les Américains ont pris acte de leur détermination à ne pas accepter l'indépendance du Kosovo. L'échec relatif de sa reconnaissance (par quarante et un pays sur cent quatre-vingt douze), son illégalité internationale, la menace des vétos russe et chinois au Conseil de sécurité

de l'ONU, ainsi que les affaires de Transnistrie-Ossétie du sud, Abkhazie, Haut-Karabagh ont été prises en compte par l'administration Obama.

Le gouvernement serbe s'est engagé à ne pas intervenir autrement qu'ouvertement, obtenir l'aval des États-Unis pour se maintenir au pouvoir et conserver les bénéfices des vols et autres fruits de la corruption. Au passage, les Américains se sont proposés comme intermédiaire bienveillant auprès de l'Union européenne à laquelle voudrait adhérer la Serbie. Comme les interventions de Bush et Obama en faveur de la candidature turque, cette proposition est déplacée et devrait faire l'objet d'une mise au point de la présidence et de la Commission européenne. Toute cette politique a fait l'objet d'une mise en scène à Sarajevo, Belgrade et Pristina qui ne peut tromper que ceux qui désirent l'être.

GÉRALD BEIGBEDER

QUI SÈME LE CRIME...



NUL NE PEUT approuver l'assassinat par un militant pro-vie, dans une église luthérienne du Kansas, de George Tiller, médecin spécialisé dans la pratique des avortements dits tardifs. Les défenseurs des meilleures causes desservent celles-ci quand ils se laissent gagner par la haine. Toutefois on nous permettra de ne pas éprouver pour ce praticien

la même compassion que pour ses multiples petites victimes innocentes. De toutes les violences, l'avortement est la pire puisqu'elle s'exerce sur les êtres les plus petits et les plus démunis et qu'elle habitude, comme le disait mère Teresa, les hommes à se livrer à la violence pour régler leurs différends. Qui sème le crime récolte le crime... En tout cas, c'est là un coup de semonce pour l'angélisme du président Barack Obama qui, dimanche 17 mai, prêchait à l'université catholique Notre-Dame à South Bend, pour une entente entre les pro et les anti avortement, tandis qu'à l'extérieur les défenseurs de la vie, y compris des prêtres, étaient tabassés. Reste à voir si les opposants au meurtre prénatal ne vont pas subir des représailles au moment où Sonia Sotomayor, favorable à l'avortement, vient d'être nommée par Barack Obama juge à la Cour suprême des États-Unis.

M.F.

» AFGHANISTAN

Un caporal-chef français est mort à l'hôpital militaire de Bagram le 24 mai, après avoir été touché à la tête par une balle tirée par son arme de service. On ignore s'il s'agit d'un accident ou d'un suicide. Deux jours plus tard, Jean-Dominique Merchet confirmait sur son blog que 150 gendarmes seraient envoyés en Afghanistan à l'automne.

» RAFALE

Revenu d'Abou Dhabi où il a inauguré une base militaire française, le président de la République n'a pas pu confirmer la commande de soixante Rafale par les Émirats arabes unis. Ce n'est pas une surprise : la définition des caractéristiques des appareils fait toujours l'objet de discussions. Confrontés à la menace de l'Iran, située à 225 kilomètres de leurs côtes, les Émirats exigent le meilleur de la technologie : par rapport à la version française du Rafale, ils réclament entre autres un nouveau radar et davantage de furtivité. Rappelons que ces avions doivent remplacer des Mirage 2000 plus sophistiqués que ceux équipant l'armée française... (cf <http://secret-defense.blogs liberation.fr>)



mer la commande de soixante Rafale par les Émirats arabes unis. Ce n'est pas une surprise : la définition des caractéristiques des appareils fait toujours l'objet de discussions. Confrontés à la menace de l'Iran, située à 225 kilomètres de leurs côtes, les Émirats exigent le meilleur de la technologie : par rapport à la version française du Rafale, ils réclament entre autres un nouveau radar et davantage de furtivité. Rappelons que ces avions doivent remplacer des Mirage 2000 plus sophistiqués que ceux équipant l'armée française... (cf <http://secret-defense.blogs liberation.fr>)

» GAFFE DIPLOMATIQUE

Nouvelle gaffe de Nicolas Sarkozy : il n'avait pas invité la reine Elizabeth II aux cérémonies du soixante-cinquième anniversaire du débarquement en Normandie. L'Angleterre a pourtant participé activement à cet événement et la souveraine est le dernier chef d'État encore en vie à avoir porté l'uniforme pendant la Seconde Guerre mondiale. Un porte-parole du palais de Buckingham avait rapporté qu'en réponse à cet "oubli" aucun membre de la famille royale ne ferait le déplacement. C'est finalement Washington qui s'est chargé de rectifier le tir : le prince Charles sera invité. Qu'une grande puissance se prononce sur la participation d'une autre à un événement international, c'est plutôt inhabituel. L'initiative a cependant été accueillie favorablement par la reine. Elle l'a qualifiée d'utile. Une affaire qui ne grandit guère Nicolas Sarkozy, lequel voulait parader seul aux côtés du super-grand Barack Obama...

❑ SOMALIE

Nouveau sanctuaire islamiste ?

L'aide internationale n'a pas suffi à consolider le semblant d'État somalien. Le pays se trouve confronté à une nouvelle offensive islamiste. Un moindre mal aux yeux d'une partie de la population, lassée par l'anarchie...

Depuis des années, la Somalie est livrée à l'anarchie, aux guerres de clans et aux trafiquants. Ce pays n'a plus d'État. L'autorité installée par l'armée éthiopienne à Mogadiscio, avec le soutien actif des Américains, n'a jamais été effective. On a cru pendant un moment que les islamistes, après avoir pris le contrôle de la quasi-totalité du pays, avaient été éloignés, sinon chassés du pouvoir. Illusion. L'armée éthiopienne est partie. Pour Washington, la Somalie n'est plus une "priorité". Les millions de dollars versés par les uns et les autres n'ont servi et ne servent plus à rien.

Figuration

Les islamistes ultraradicaux, menés par le cheikh Hassan Datin Aweys, ont pratiquement repris le contrôle du pays et même la majeure partie de la capitale. Ils sont en train d'installer un nouvel "État" du type taliban, ou même pire, à Mogadiscio. Qui les soutient ? Bien que sunnites, ils recevraient des armes des aya-



tollahs chiites leur parvenant par l'Érythrée, ainsi qu'une aide financière des services spéciaux occidentaux et égyptiens. Les islamistes prélèvent également une

part importante des rançons obtenues par les pirates qui écumant la mer Rouge et le golfe d'Aden. Tout cela fait beaucoup. Les quatre mille soldats de la

force d'intervention africaine installés sur place ne sont ni convenablement armés, ni homogènes, ni surtout véritablement commandés ; ils font à peine de la figuration. Les Éthiopiens sont partis en janvier dernier sans avoir obtenu de résultat convaincant. Ils n'ont pas l'intention de revenir et l'Amérique d'Obama ne les soutient pas.

On ne saurait nier qu'une partie de la population semble favorable au retour des islamistes au pouvoir. Pas tellement par conviction religieuse - tout le monde est musulman dans ce pays - mais par lassitude. On préfère parfois la barbarie islamiste au désordre et à l'anarchie !

L'Afrique orientale en danger

Qu'on regarde la carte : la mainmise totale des islamistes serait un danger pour toute une partie de l'Afrique orientale, pour l'Éthiopie, pour Djibouti, dont l'importance stratégique n'a pas à être rappelée. Les pirates seront encore plus en sécurité, et les terroristes, qui bénéficient déjà de points de chute bien à l'abri, protégés plus efficacement. Ne parlons pas de non-respect des droits de l'homme : personne ne s'y intéresse, sauf lorsqu'il s'agit de déstabiliser un pays ami ou allié de l'Occident ! Il serait donc irresponsable de feindre d'ignorer la gravité de la situation somalienne.

PASCAL NARI

❑ NUCLÉAIRE

Assurance nord-coréenne

Par sa nouvelle démonstration de force, Pyongyang veut s'imposer sur la scène diplomatique mondiale... et assurer la survie d'un régime stalinien.

Deux essais nucléaires souterrains et six tirs de missiles en moins d'une semaine. La dictature stalinienne de Corée du Nord et son "cher leader" Kim Jong-il viennent de procéder à un véritable coup de force, ou de lancer un défi. Leur diplomatie a même eu "l'élégance" d'avertir par avance les Américains de ses essais nucléaires.

Une succession délicate

Voici donc confirmées, si besoin était, leurs capacités militaires. Ils possèdent des missiles susceptibles de frapper la Corée du Sud et le Japon. Ils finiront rapidement de miniaturiser leurs bombes et, éventuellement, acquerront auprès des ayatollahs de Téhéran des missiles à plus longue portée. Le régime de Kim est abject, indéfendable. Mais ses dirigeants, aveuglés par un national-communisme d'un autre âge, responsable de tant de crimes, ne sont pas fous. On n' imagine guère qu'ils se servent de cette puissance destructrice pour frapper leurs voisins "capitalistes", dont l'inquiétude est



pourtant bien justifiée sur le plan politique, puisque la nouvelle donne stratégique modifie l'équilibre régional et les rend dépendants des États-Unis.

Chantage

Cette démonstration de force, ou cette gesticulation, a bien d'autres raisons. Dans ses négociations avec Washington, Pyongyang n'a pas réussi à obtenir ce

qu'il cherchait : aide financière massive et sans condition, pétrole et... considération politique. Autrement dit, l'assurance de sa survie. Le régime se livre donc au chantage nucléaire pour des raisons intérieures.

Barack Obama avait pratiquement exclu la Corée du Nord de ses priorités diplomatiques. Par sa démonstration spectaculaire, Kim Jong-il se rappelle au bon souvenir du président des



États-Unis. Il vient de réussir sur ce point : on va de nouveau négocier avec lui. Il n'est pas exclu que, traversant une phase délicate - la succession de Kim, malade -, la direction nord-coréenne ait voulu adresser un avertissement à Washington, Tokyo et Séoul pour les dissuader d'intervenir. On revient à l'explication fondamentale : l'assurance de survie.

Des sanctions de papier

Les discours "musclés" des dirigeants occidentaux face à la dictature sanguinaire de Pyongyang n'ont pas d'effet. On ne les considère pas crédibles. On voit difficilement quelles nouvelles sanctions - parfois sur papier uniquement - ils pourraient prononcer. Il faudra donc reprendre la négociation avec le régime nord-coréen et s'en remettre à une évolution plus lente de la situation interne du pays.

P.N.

❑ CETTE ANNÉE-LÀ

1003 : Un modèle de roi chrétien

Marié à Constance d'Arles, qui assure la gestion des deniers publics, Robert II fait contre mauvaise fortune bon cœur. Bravant les terreurs de l'an Mil, guerroyant contre des féodaux souvent sans foi ni loi, il en impose à plus d'un par son sens de la dignité royale, par sa justice et sa loyauté.

Cette année-là, la neuvième de son règne effectif, Robert II, trente et un ans, ayant non sans déchirements (voir *L'AF 2000* du 21 mai) surmonté les tumultes de son cœur trop tendre, venait de contracter un mariage parfaitement légitime mais, nous l'avons laissé entendre, la jolie fille de Guillaume Taillefer comte de Provence, Constance d'Arles, dix-sept ans, allait être le purgatoire de son mari.

Épouse extravagante

Figurons-nous la situation. Alors qu'à Paris, les Capétiens menaient une vie humble et pieuse, voilà que cette extravagante laissait arriver dans son sillage des hommes du Midi. Ils étaient « remplis de légèreté et de vanité, mettant un luxe extrême dans leurs armes et dans les harnais de leurs chevaux, avec des cheveux coupés à mi hauteur de la tête, la barbe rasée comme des histrions, portant des chausses inconvenantes, privés de bonne foi et du respect de la foi jurée »... Du moins selon le moine chroniqueur Raoul Glaber !

Il fallait toutefois que Robert fit contre mauvaise fortune bon cœur, effort d'autant plus méritoire que, cousine germaine de Foulque Nera, le terrible et pourtant pieux comte d'Anjou, Constance imposait à la cour l'in-



Marié à une femme insupportable, Robert II apparaissait à tous comme un saint

fluence angevine, au détriment du comte de Blois, Eudes II, fils de Berthe, l'épouse congédiée !

Un mendiant sous la table du roi

Robert allait alors être un modèle de charité. Car autant son ancien maître, le pape Sylvestre II, était un politique, le roi de France apparaissait à tous comme un saint. Richer, autre moine chroniqueur, le décrivait comme grand, possédant une belle chevelure, un regard modeste, une barbe imposante et toujours bien peignée,

« une bouche suave et douce pour donner le baiser de la sainte paix ». On lui doit les paroles et la musique de nombreux hymnes liturgiques, qu'il chantait lui-même dans le chœur, manière sans doute d'invoquer Dieu pour qu'il l'aidât à supporter sa femme. On connaît maint récit de ses actes de charité, comme le dîner d'un soir à Étampes où il nourrissait un mendiant sous la table en cachette de Constance... tandis que le pauvre homme, tout en mangeant, découpait un ornement d'or qui pendait du vêtement royal, avant de s'esbigner sans être inquiété...

Robert n'en devait pas moins confier à Constance la gestion des deniers publics, en somme la direction d'un ménage qui s'étendait au royaume entier. La monarchie capétienne ne fut jamais misogyne...

Prestige

Ce roi resté pour toujours "Le Pieux", fut aussi, dit Frank Funck-Brentano « *toujours en guerre, assiégeant les châteaux, s'efforçant, la lance au poing, de faire régner la paix et la justice* », car il devait guerroyer contre des féodaux souvent sans foi ni loi qui, pour certains, avaient servi les Carolingiens quelques années plus tôt et se croyaient autorisés à manquer de respect au fils d'Hugues Capet. Les maisons rivales, déjà citées, d'Anjou et de Blois commençaient à agrandir leurs domaines dangereusement. Toutefois Robert par son sens de la dignité royale, par sa justice et sa loyauté, en imposait à plus d'un. Dans ces années où les légendaires terreurs de l'an Mil mettaient le peuple en ébullition de ci de là, s'imposa déjà, grâce au soutien du roi, la "paix de Dieu", qu'on allait appeler plus tard la "trêve de Dieu", qui permit aux évêques de moraliser l'exercice de la guerre.

En même temps, Robert accrut le prestige français sur le plan européen, s'entretenant en 1023 avec l'empereur romain ger-

manique Henri II, qui, lui, allait être canonisé, des réformes nécessaires à l'Église en crise.

En dépit de la venimeuse Constance, qui allait vers 1030 tenter de dresser ses fils contre lui, Robert II fit grandir en prestige la jeune monarchie capétienne. Il devait mourir le 20 juillet 1031 à Melun, à soixante et un ans. Comme le dit le duc de Levis-Mirepoix, « *dès sa génération, la dynastie n'est plus contestée dans sa légitimité de principe. Les plus humbles s'y reconnaissent. Une espèce de candeur évangélique en dépit des troubles du temps plane sur elle.* » L'aventure entamée à Senlis en 987 aurait un avenir.

Constance, quant à elle, allait survivre deux ans à Robert, trouvant encore le moyen d'attiser la jalousie de ses fils cadets contre l'aîné et successeur Henri 1^{er} (que Robert avait eu la sagesse de faire sacrer en 1027, à dix-neuf ans). Sans doute a-t-elle sauvé son âme en construisant un oratoire à Étampes et en faisant édifier un monastère de chanoines à Poissy...



Le donjon de Montbazou vestiges de la fin du X^e siècle

Nous avons déjà conté la manière dont Henri 1^{er} échapperait aux difficultés de son père avec les femmes en allant prendre la sienne... en Ukraine (*L'AF 2000* du 18 septembre 2008).

MICHEL FROMENTOUX

LYAUTEY PILONNÉ PAR LA RÉPUBLIQUE



VOICI UN OUVRAGE d'autant plus intéressant qu'il traite d'un sujet oublié de la plupart des Français, la guerre du Rif, qui secoua le Maroc de 1923 à 1926.

Certes, depuis lors, la Seconde Guerre mondiale et ses séquelles ont éclipsé cet événement dont le caractère "colonialiste" suffirait à le faire honnir aujourd'hui. Les auteurs se sont livrés à une étude minutieuse des opérations militaires tant espagnoles que françaises et, bien sûr, rifaines. Peu de détails manquent à cette remarquable histoire de la guerre du Rif qui fut, dans une large mesure, une conséquence des tractations ayant mené au traité de protectorat du 30 mars 1912 ;

la zone du Rif entourant d'ouest en est les "presidios" de Ceuta et de Melilla est depuis demeurée espagnole.

Ce massif inhospitalier, peuplé de tribus berbères farouchement indépendantes, créait une difficulté majeure à une Espagne relativement arriérée, à la politique instable et aux forces militaires insuffisantes malgré des unités d'élite comme le "Tercio", légion étrangère de Millan-Astray et Franco. Le désastre de juillet 1921 stimula l'ambition d'Abdelkrim, qui se heurta aux Français ; déterminé à fêter l'Aïd el Kebir le 3 juillet 1925 à Fez, le chef de la République du Rif devint celui du Maroc lui-même.

PRIS AU DÉPOURVU

L'ouvrage de MM. Courcelle-Labrousse et Marmié expose l'incertitude des politiques, même du maréchal Lyautey, pris au dépourvu dans son projet de pacification considérant les adversaires non comme des ennemis à détruire mais des opposants à rallier. Il ne prévoyait aucune action conjointe avec les Espagnols, qu'il estimait peu, d'autant que le général Primo de Rivera, chef du

gouvernement, pensait même, dans un premier temps, abandonner le Maroc, à l'exception des "presidios". Lyautey n'entendait pas combattre un champion de l'indépendance, mais ramener Abdelkrim dans le giron du Maghzen. Les événements allaient en décider autrement. Fez fut sauvée, mais les demandes de renforts du maréchal ne furent qu'imparfaitement satisfaites ; le gouvernement trouvait l'occasion de se défaire de cet homme encombrant, trop personnel et trop glorieux pour la République. Comme le relatent les auteurs, Abdelkrim attaqua le protectorat français, et les socialistes pilonnèrent Lyautey, qui avait plusieurs fois mis en garde le gouvernement contre une attaque rifaine, notamment le 14 avril 1925.

L'instrument de cette politique fut le maréchal Pétain, à qui le commandement militaire fut dévolu avec de très importants moyens, dont n'avait jamais bénéficié le résident général. L'accord avec le gouvernement espagnol pour une offensive en tenaille eut définitivement raison, à la fois, d'Abdelkrim - qui se rendit aux Français et fut envoyé en exil à la Réunion - et du maré-

chal Lyautey - acculé à donner sa démission le 24 septembre 1925. Grâce soit rendue aux auteurs pour avoir accompli la reconstitution d'une période marquée par la réussite de l'épopée coloniale française au Maroc sous l'égide de Lyautey, et par l'incarnation concrète des futurs désirs d'indépendance, d'ailleurs anticipés par le maréchal, en la personne d'Abdelkrim.

GENTILHOMMIÈRE

Signalons enfin, avec un pincement de cœur, que le gouverne-

ment de la République avait préparé pour lui, avant qu'il ne s'évade vers l'Égypte du bateau qui le transportait en 1947, une gentilhommière à Villeneuve-Loubet, à peu de distance de la maison de son vainqueur, le maréchal Pétain, qui, lui, finissait ses jours dans une cellule au fort Pierre-Levée à l'île d'Yeu...

ANDRÉ PERTUZZO

* Vincent Courcelle-Labrousse & Nicolas Marmié : La Guerre du Rif. *Points Histoire*, mai 2009, 11 euros (réédition en poche).



TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

- | | | | |
|--|-------|---|-------|
| 1. Premier abonnement France (un an) | 76 € | 5. Abonnement de soutien (un an) | 150 € |
| 2. Premier abonnement Étranger (un an) | 85 € | 6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) | 60 € |
| 3. Abonnement ordinaire (un an) | 125 € | 7. Outre-mer (un an) | 135 € |
| 4. Abonnement de six mois | 70 € | 8. Étranger (un an) | 150 € |

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Tél..... Courriel.....

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A

COLLOQUE

Jacques Bainville, journaliste historien

Vulgarisateur talentueux, Jacques Bainville signa des ouvrages historiques largement diffusés. Journaliste, il traitait de géopolitique mais aussi d'économie... Cette personnalité éclectique suscite un intérêt renouvelé, ce dont témoigne le colloque universitaire qui lui fut consacré le mois dernier.

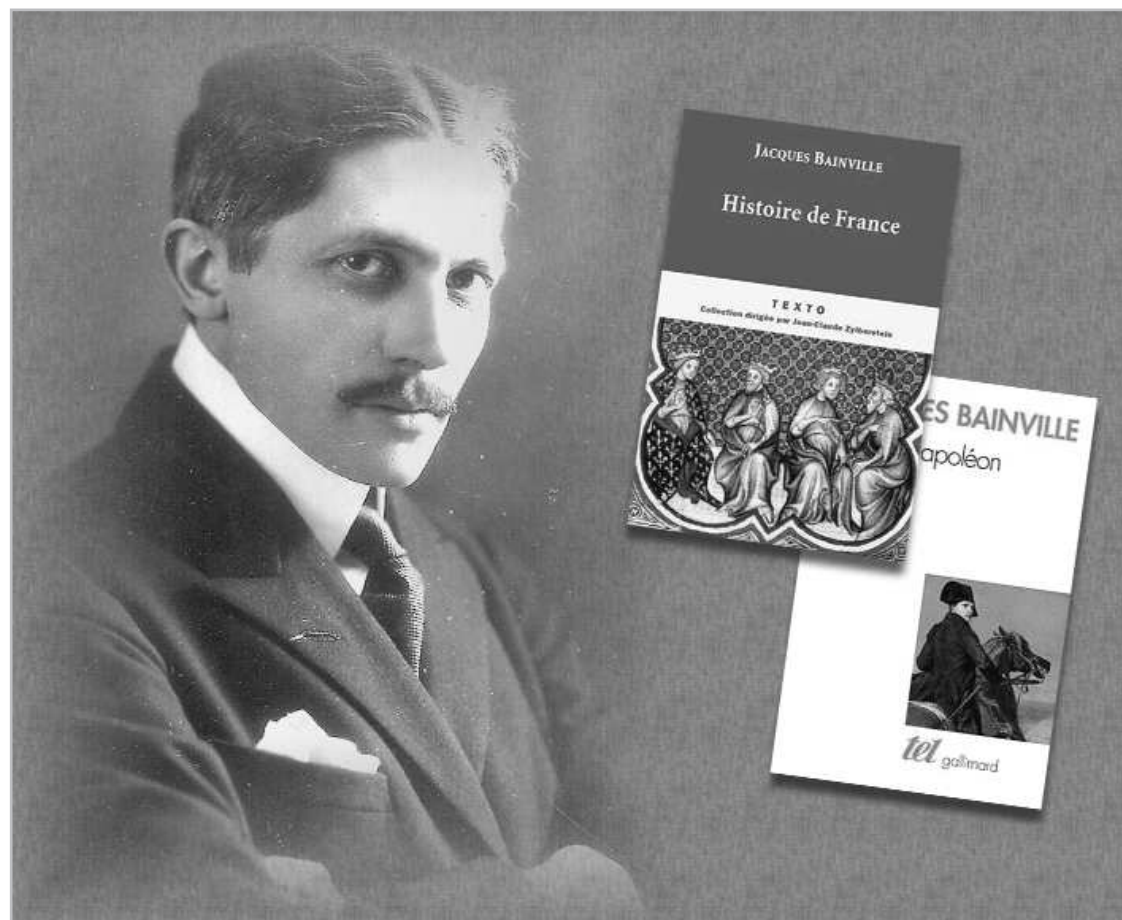
Le colloque « *Jacques Bainville : profils et réceptions* », qui s'est déroulé à Metz les 13 et 14 mai dans une ambiance fort sympathique, était organisé comme les précédents par Michel Grunewald, directeur du Centre d'études germaniques interculturelles de Lorraine, Olivier Dard, directeur du Centre régional universitaire lorrain d'histoire, et Michel Leymarie, professeur à Lille III. Dans son introduction, Olivier Dard rappela qu'il s'inscrivait dans un cycle d'étude des droites nationalistes, focalisé sur l'Action française parce qu'elle constitua, avant guerre, un laboratoire d'idées.

Succès en librairie

Mais pourquoi s'intéresser spécialement à Bainville, nonobstant sa valeur personnelle ? D'abord parce que certains de ses livres ont connu chez nous un succès considérable : son *Histoire de France* s'est vendue à plus de 300 000 exemplaires, son *Napoléon* à plus de 200 000. Ensuite parce que plusieurs de ses œuvres ont été traduites en anglais, en allemand, en espagnol, en portugais et, plus étonnant encore, en turc, en finlandais, en japonais, en chinois. Des dirigeants de l'AF, il était le seul qui vivait de sa plume. Enfin, il y a aujourd'hui un renouveau d'intérêt pour Bainville comme en témoigne les rééditions des *Conséquences politiques de la paix*, son maître livre, et de son *Histoire de France*. En 2004, Christophe Dickès a soutenu une thèse remarquée et remarquable sur cet historien. Alain Griotteray lui avait dédié après la chute du mur de Berlin son *Voyage au bout de l'Allemagne*, et il est cité en référence par les souverainistes, par Paul-Marie Coûtaux et Pierre Hillard notamment.

Comme le souligna Guillaume Gros, « *entre histoire et journalisme* », la postérité a surtout retenu de Bainville sa réhabilitation de l'Ancien Régime et sa vision prophétique de l'Europe après 1918. Fondateur de l'école "capétienne", Bainville, se situant entre Michelet et les *Annales*, a fait aimer l'histoire au grand public. Le succès de son *Histoire de France* publiée en 1924 chez Fayard excita la jalousie des universitaires. Avec son *Histoire de la III^e République*, il se fit historien de l'immédiat. Ainsi a-t-il ouvert des pistes nouvelles.

Son talent de vulgarisateur se manifesta particulièrement dans les domaines économique et financier, comme l'a montré Olivier Dard. Bien qu'autodidacte en ces matières, il écrivait dans *L'Action Française* mais aussi dans *Le Capital* et *La Liberté*, des journaux spécialisés, et dans *Le Petit Pa-*



risien, qui tirait chaque jour à un million et demi d'exemplaires. Raisonnant en historien, Bainville considérait qu'il n'y avait rien de nouveau sous le soleil. Le socle de la richesse était l'épargne ; aussi était-il pour l'équilibre budgétaire, contre l'intervention de l'État et le développement du crédit : c'était un disciple des physiocrates et un antikeynésien. Ses idées furent assez mal reçues par les maurrassiens car il était étranger au corporatisme. En revanche, il était apprécié des milieux financiers et patronaux. Pour Gignoux, professeur d'économie politique, Bainville était un maître. En fait, c'était un néolibéral ; un "petit bourgeois radical" qui n'avait pas compris les changements économiques apportés par la guerre et la crise de 1929, d'où ses divergences avec la nouvelle droite et les jeunes générations.

Géopolitique

Selon Christophe Dickès, il n'en fut pas moins un géopoliticien de génie. Pour lui, la politique étrangère obéissait à une loi de dépendance : les mêmes causes produisent les mêmes conséquences, le passé commande l'avenir ; la nature humaine ne change pas, seuls changent les opinions et les sentiments. Bainville admirait le génie de Richelieu et les traités de Westphalie qui, en morcelant l'Allemagne, assurèrent jusqu'à la Révolution la sécurité de la France. Depuis, celle-ci connut cinq invasions. La victoire de 1918 permettait d'établir un nouvel équilibre européen. Les traités de paix ont tout gâché en renforçant

l'Allemagne. En introduisant la démocratie dans ce pays, les vainqueurs ont même préparé l'alliance du nationalisme et du socialisme.

Orient

Jacques Bainville porta également son regard vers l'Orient, ce dont a rendu compte Pierre Behar. À ses yeux, l'empire turc était le meilleur gardien des détroits et sa disparition fut un malheur pour la France. Face à la Russie des Soviets continuant ici la politique des tsars, un pouvoir fort était nécessaire à Constantinople. C'est pourquoi Bainville approuva Mustapha Kemal. Dès 1920, il avait prévu que la judaïsation de la Palestine réaliserait l'union des Arabes contre les sionistes et

l'Occident, conduisant à une guerre des civilisations. C'était aussi le sentiment de Roger Lambelin, autre rédacteur de *L'Action Française*, qui fut ainsi le premier journal à prendre position en faveur des Palestiniens. Pour Bainville, l'Ouest s'étendait jusqu'à la Chine, qui l'inquiétait beaucoup. Unique rempart contre l'anarchie, le Japon se trouvait en concurrence avec les États-Unis. Pousés par les Soviets, les Chinois se révolteraient contre les Occidentaux, dont l'avenir en Extrême-Orient apparaissait bien sombre.

Jacques Bainville fut conscient de la responsabilité de tous les belligérants dans le déclenchement du premier conflit mondial : il incrimina la République française (coupable d'avoir refusé l'alliance autrichienne), le principe

révolutionnaire des nationalités et l'Allemagne, ce dont témoigne son journal étudié par M^{me} Yael Dagan. Curieusement, celle-ci n'a pratiquement pas parlé du voyage de Bainville en Russie, entrepris en 1916 à la demande du gouvernement français, ce qui était assez extraordinaire et aurait mérité qu'on s'y arrêtât.

Le cas échéant, peut-être n'aurait-elle pas affirmé que « *la guerre [avait] fait plus pour Bainville que Bainville pour la guerre* », ni qualifié celui-ci, « *d'une certaine manière* », de « *profiteur de guerre* », ce qui est pure médisance.

Hommages

Bainville est mort le 9 février 1936. En raison des oukases pontificales contre l'Action française, il n'eut droit qu'à des obsèques civiles le 13 février, pendant lesquels un incident se produisit : sa voiture ayant voulu couper le cortège, Léon Blum fut pris à partie par des provocateurs ; il ne dut son salut qu'à Pierre Juhel, chef du service d'ordre des camelots du Roi, qui monta sur le marchepied du véhicule et donna l'ordre, revolver au poing, de le laisser passer. Il n'empêche que le gouvernement en profita pour dissoudre les ligues.

Le 1^{er} mars suivant, *La Revue Universelle* consacra la majeure partie de sa livraison à son fondateur. On y trouvait une cinquantaine d'hommages finement analysés par Michel Leymarie. On remarque des articles de Mauriac, Gillet, Valéry. Ces académiciens s'abstinrent d'écrire deux ans plus tard dans le numéro consacré à Maurras, preuve que Bainville était un esprit consensuel. On salua son bon sens, sa culture, sa maîtrise de la langue, son incomparable talent de journaliste. On l'appelait « *le sage de la finance* ». On louait en lui l'historien hors pair qui cherchait des constantes dans la vie des peuples tout en laissant place à l'imprévisible. Mauriac se demanda pourquoi cette « *vigie debout pendant tant d'années à la proue de la France* » vit ses avis « *se perdre dans le vent* ». Tout simplement parce qu'on était en république et que la république, c'est la femme sans tête.

YVES LENORMAND

UNE ŒUVRE REMARQUABLE

Actualité et présence de Charles Maurras (1868-1954)

Parfaitement justifié dans les pages et comportant une foule de faits chronologiques marquants de son histoire et celle de la France de 1859 à nos jours, le sous-titre précise : *Le Grand Siècle de l'Action française*.

Ce très important volume (484 pages) est une œuvre d'importance, synthétique, claire, précise et de référence ; l'ouvrage contient une quantité de faits historiques oubliés, méconnus ou occultés. On trouve dans

les pages de l'ouvrage des informations que l'on n'a pas relevées par ailleurs.

Comme dans toutes ses œuvres, l'auteur a le talent de présenter les textes les plus essentiels à conserver et les citations fortes le plus marquantes.

Ce travail essentiel doit avoir sa place dans toutes nos bibliothèques. Il doit rester à portée de la main de ceux qui s'intéressent à l'histoire des idées et des événements qui ont marqué notre histoire.

JEAN-MARIE CUNY



PUBLICITÉ

* François-Marie Algoud : Actualité et présence de Charles Maurras. Préface de Michel Fromentoux. 484 pages, format 21 x 24 cm. Illustré de documents divers 60 euros. En vente aux Éditions de Chiré. BP n° 1 86190 Chiré-en-Montreuil.

■ BELGIQUE

Le temple de Tintin et Hergé

Le musée Hergé ouvre ses portes à trente kilomètres de Bruxelles. Dotées d'une architecture originale, construites « au sein d'un écrin de verdure », ses huit salles retracent le chemin de vie du créateur de Tintin.

Biscornu et aérien. Voilà les deux mots qui résument à mes yeux le musée Hergé inauguré il y a quelques jours en Belgique, à Louvain-la-Neuve ¹. Le Hergé auquel il fait songer est celui de son album inachevé *L'Alpha-Art*. Vers la fin de sa vie, Hergé était de plus en plus passionné par les arts modernes. Andy Warhol fit son portrait. Il aurait sans doute aimé l'architecture donnée par Christian de Portzamparc au musée consacré à sa vie et à son œuvre. L'originalité réside dans ses cubes en quinconce qui dansent suspendus dans l'air au milieu des arbres.

Clameurs

Il aura fallu du temps, de la volonté, de l'imagination à Fanny et Nick Rodwell pour qu'aboutisse leur dessein. Ils ont réussi. Même si le vernissage pour la presse a suscité cris, fureurs et tumultes. Il n'était pas prévu que les œuvres exposées soient filmées. Des journalistes de la presse étrangère s'en sont indignés. Leurs clameurs auraient fait paraître timides et ternes les colères du capitaine Haddock. Qu'à cela ne tienne mille sabords ! La polémique, l'éclat survenu ont avivé la lumière des feux de la rampe. L'aurait-on fait exprès qu'on n'eût pas mieux réussi...

Trêve d'ironie. Ce ne sont là que péripéties, l'écume des agitations médiatiques. Ce qui est à retenir est ailleurs. L'auteur du



Temple du Soleil a désormais son temple à lui. C'est son chemin de vie qu'on y découvre et la genèse de son œuvre. Hergé s'explique et se révèle : « *Je suis un homme d'ordre, même dans le dessin.* » « *Chaque album porte la trace d'une époque* », relève-t-il.

C'est à Pol Vandromme, l'ami belge de Blondin et de Nimier, que l'on doit *Le Monde de Tintin*,

paru il y a longtemps, mais jamais oublié. De ce monde, de "son" monde, Hergé écrit : « *Tintin (et tous les autres) c'est moi, exactement comme Flaubert disait "Madame Bovary, c'est moi" ! Ce sont mes yeux, mes poumons, mes tripes...* »

Ce qui explique qu'il n'y aura plus d'album de Tintin après sa mort. Tintin est mort avec lui.

Fanny, en cela, a respecté sa volonté lorsqu'il écrivait à propos de son héros : « *Le donner à quelqu'un d'autre, c'est trahir Tintin et les lecteurs...* »

Tintin c'est moi

Exprimer ce sentiment si fort, venu du fond de son âme, de son esprit, de son cœur ne revenait en rien à se défier de ses collaborateurs les plus proches comme par exemple, l'excellent et talentueux Bob Demoor. « *Ils ont fait des choses beaucoup mieux que j'aurais pu les faire mais, dans l'ensemble, Tintin c'est moi.* » Tout est dit. Comme tout l'est, superbement illustré et commenté dans le catalogue édité et mis en vente par les éditions Moulinsart ². C'est le complément à la visite du musée, ce "Temple de Louvain-la-Neuve". Il mérite de figurer dans la bibliothèque de tout tintinologue et de tous ceux qui aspirent à le devenir.

LUC BEYER DE RYKE

1 - Ouvert du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures (fermeture des caisses à 17 heures). <http://www.mu-seeherge.com> ; 32 (0)2 62 62 421.
2 - « *En feuilletant l'ouvrage, on suivra la progression conçue pour les huit salles du musée : salle 1, Parcours d'une vie ; salle 2, Créations multiples ; salle 3, Une famille de papier ; salle 4, Cinéma ! ; salle 5, Le laboratoire ; salle 6, Rêves de voyages ; salle 7, Studios Hergé ; salle 8, La gloire d'Hergé. Chaque chapitre s'ouvre sur le texte de Dominique Maricq, archiviste des Studios Hergé, présenté en trois langues [...]. Chaque document est reproduit dans son intégralité. Les chapitres sont ponctués de citations d'Hergé, parfois inconnues, qui expriment le caractère extrêmement personnel d'une œuvre devenue universelle...* » (39,50 euros à la librairie du musée)

LA MORT D'UN "HUSSARD"

LA BELGIQUE vient de perdre le plus doué peut-être de ses écrivains, Pol Vandromme.



L'Action française connaissait et appréciait cet ami de Blondin et de Nimier, compagnon de chevauchée des Hussards. Leurs plumes étincelaient comme une lame et les mots étaient chamarrés semblables au dolmen, attribut de ces cheval-légers des Lettres. Si on devait un reproche à Pol Vandromme, c'est de se laisser parfois emporter par la facilité et la brillance. Mais quel plaisir pour le lecteur subjugué par l'ivresse des mots... Tout sauf l'ennui ! Vandromme savait identifier ses maîtres. « *La droite songeuse et cabriolante, selon le Dumas des Mousquetaires, a mieux entêté mon imaginaire que la gauche sentimentale selon le Hugo des Misérables.* »

Hussard ou Mousquetaire, Pol Vandromme, tout au long de sa vie, tira l'épée et croisa le fer. Il n'a pas craint de consacrer des études, des critiques, des analyses aux écrivains maudits : Brasillach, Drieu, Céline. Dans ses biographies, son Maurras, *l'Église de l'Ordre* mérite une mention particulière. La droite était sa famille d'esprit mais lorsqu'elle buissonnait et s'égarait, il la fustigeait avec la cruauté du talent. Ainsi en fut-il du « *Loup au cou de chien, Degrelle au service d'Hitler* ». Au milieu d'une œuvre riche, foisonnante, un livre garde une originalité sans pareille : c'est en 1959 chez Gallimard que fut publié sous sa plume le premier essai consacré à Tintin.

C'est avec émotion que l'on relève la concomitance de ces deux événements. Le musée Hergé est inauguré à Louvain-la-neuve, Pol Vandromme, auteur du *Monde de Tintin*, s'en est allé retrouver Hergé. Adieu l'Ami.

L.B.R.

COMMUNICATION SPIRITUELLE



JEAN-BAPTISTE MAILLARD, jeune informaticien, s'afflige et s'inquiète à juste titre de l'atmosphère intellectuelle et morale dans laquelle ne vivent que trop de Français : déchristianisation, montée de la dictature de l'argent, du sexe, de la drogue et de la violence (dont celle de l'avortement), menace de l'instauration du travail le dimanche. Bien plus qu'en 1943, comme le disait le titre d'un livre célèbre, la France est un pays de mission. Croyant, comme le sont encore beaucoup de nos compatriotes, M. Maillard est convaincu que l'Église est le plus court chemin vers Dieu. Qu'il faut la servir par tous les moyens, du plus simple au plus sophistiqué ; qu'il faut prati-

quer, comme l'a dit Jean-Paul II en 1979, une « *nouvelle évangélisation* ». De nombreux exemples en sont ici présentés.

THÉOLOGIE

L'Évangile lui-même se racontait : la foi juive aussi était ainsi transmise, même si la Bible était le livre par excellence. Évangéliser, selon la formule de M^{gr} Vingt-Trois, archevêque de Paris, « *c'est permettre à la liberté humaine de s'exercer en lui donnant tout simplement à voir comment la puissance de Dieu peut transformer les existences humaines* ». M^{gr} Barbarin, archevêque de Lyon, M^{gr} Cattenoz, archevêque d'Avignon - qui tous deux ont beaucoup œuvré outre-mer, l'un à Madagascar, l'autre au Tchad -, M^{gr} Rey, évêque de Fréjus-Toulon, abondent dans ce sens, le dernier précisant que « *l'Évangile n'est pas une question de sentiments, mais de cohérence : nous sommes faits pour évangéliser* ». Et Benoît XVI de préciser que « *la nouvelle évangélisation part de la conversion des catholiques* ». Dans ce travail où les formules sont très variées, la théologie

doit jouer un rôle important, sinon c'est le règne des sentiments. Jean-Baptiste Maillard procède à un inventaire de ce qu'il y a de plus original, de plus neuf, en matière de techniques d'évangélisation. Sont évoquées des organisations connues : la Communauté de l'Emmanuel, l'Opus Dei, avec le témoignage d'une convertie, lectrice des Pensées de Pascal et du Catéchisme de l'Église catholique, ces deux ouvrages s'épaulant.

SORTIE EN BOÎTE

La véritable crise que nous vivons étant une crise de la vérité et du sentiment profond de notre existence, « *l'apostolat ordinaire* » ne peut pas se permettre le luxe de la superficialité. Si la vie contemplative peut être aussi évangélisatrice, d'autres aspects plus contemporains sont apparus : groupes de jeunes, pratique du porte à porte, réunions en relation avec la paroisse, initiatives dans le milieu professionnel, actions en plein air avec les mottards de la Saint-Jean, ou sur la plage, et pourquoi pas dans les boîtes de nuit ? À Paray-le-Monial a été créée une école d'évangéli-

sation. Dans la vie quotidienne, les chrétiens peuvent être confrontés aux couples désunis, en voie de séparation. Les Équipes Notre-Dame, les maisons de l'Alliance, les fraternités Cana, les maisons de l'Emmanuel sont alors d'un vrai secours.

UN PRIVILÈGE URBAIN

Il semble possible d'évangéliser les musulmans et l'auteur pense qu'il y a des restes de christianisme en Kabylie. Il raconte la conversion d'un juif orthodoxe, grand lecteur de saint Jean de la Croix, témoignant affectueuse sympathie à la Vierge Marie, et distinguant la Trinité dans le livre de la Genèse. Peut-on aussi évangéliser les Évangéliques ? Cet ouvrage bien documenté nous fait pressentir que « Dieu est de retour ». Mais l'environnement urbain est sans doute, dans ce domaine, privilégié par rapport aux campagnes.

RENÉ PILLORGET

* Jean-Baptiste Maillard : Dieu est de retour - La nouvelle évangélisation de la France. Éd. de L'Œuvre, mai 2009, 381 pages, 20 euros.

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT
EN PAGE 11

❑ CHRONIQUE DES LIVRES

Romans policiers : crimes internationaux

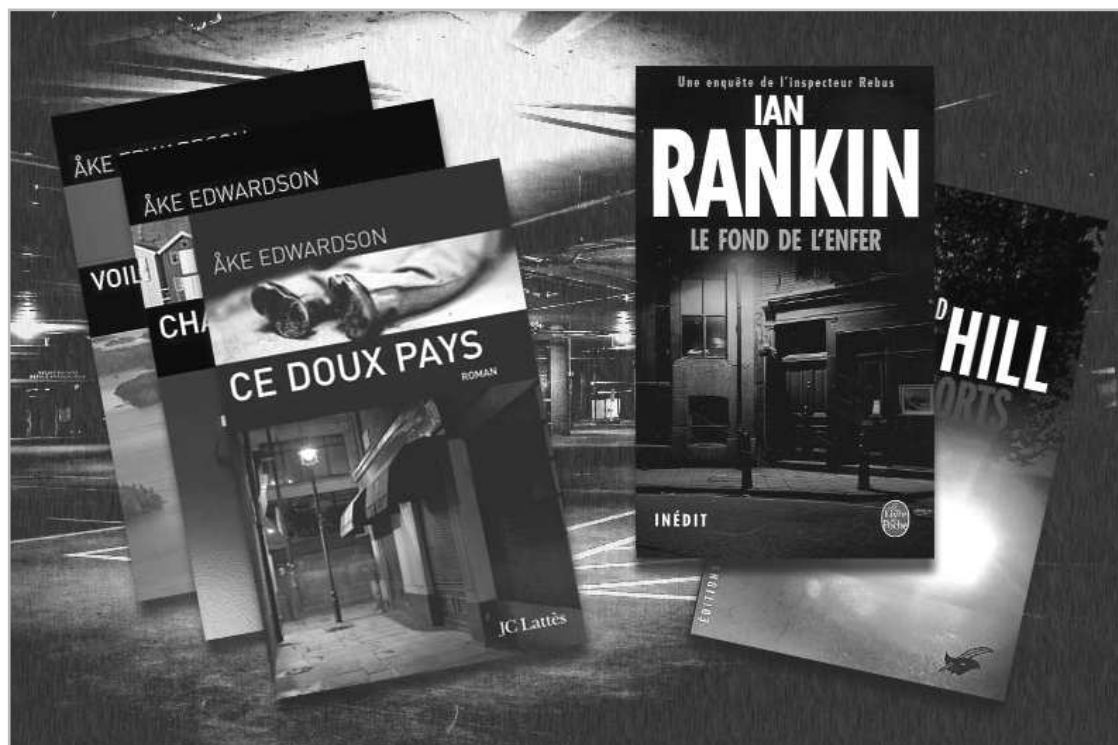
Longtemps spécialité anglo-saxonne, le roman policier s'est internationalisé et ses meilleurs auteurs se trouvent parfois là où on ne les attend pas : suédois, irlandais ou israéliens, ils nous entraînent à Göteborg ou Édimbourg, parmi les hommes d'affaires et les gens de Lettres...

En Suède où Ake Edwardson impose depuis une dizaine d'années, à travers le commissaire Erik Winter et son équipe de la police criminelle de Göteborg, un style épuré, qui, sans rien concéder quant à la construction de l'intrigue, impeccablement menée, fait la part belle à l'étude psychologique et à une dissection impitoyable des maux qui rongent l'Europe, et la Scandinavie. Désormais quadragénaire, marié, père de deux fillettes, Winter vieillit mais, s'il a perdu l'essentiel de ses illusions sur l'humanité, et ne croit plus possible de guérir une société déboussolée, il ne renonce pas à trouver l'explication, et les coupables, des horreurs dont il est témoin.

Enquêtes au-dessus des fjords

Voile de pierre : c'est à quoi ressemble le ciel au-dessus des fjords, qui pèse sur les îliens. Lorsque Johanna Oswald, un amour d'adolescence, débarque de son archipel dans le bureau de Winter pour signaler la disparition de son père à Édimbourg, il refuse de prendre la chose au sérieux, malgré des lettres anonymes promettant à Oswald des révélations au sujet du naufrage du chalutier paternel, au large de l'Écosse en 1940. La découverte d'un cadavre sur les rives du Loch Ness va pourtant obliger Erik à s'interroger sur ce drame et les silences de certains patrons pêcheurs. En parallèle, Edwardson suit les recherches de l'inspectrice Djanali, qu'une affaire de violences conjugales met sur la piste de gens étranges, et dangereux.

Chambre n° 10, hôtel Revy, un établissement mal famé près de la gare : c'est là que, voilà dix-huit ans, Ellen Borge passa une nuit avant de disparaître. Winter n'a jamais oublié, car c'était sa première enquête, et son premier échec. Lorsque, dans cette même chambre, on découvre le corps



d'une jeune femme, le commissaire ne peut s'empêcher d'établir un rapport entre les deux affaires. Pure absurdité puisque rien, après tant d'années, ne paraît relier Ellen, la disparue, à Paula, l'assassinée. Malgré le silence incompréhensible des proches de celle-ci, Winter s'accroche à son intuition, comme si résoudre ce crime devait l'aider à réparer ses erreurs de jeunesse.

Terre promise ?

Ce doux pays : Erik n'est pas persuadé que la Suède mérite encore ce nom. Pourtant, elle attire des milliers d'immigrés clandestins en quête d'une improbable terre promise. Le fait est qu'elle n'a pas réussi à Jimmy Foro, épiciériste africain d'une banlieue difficile, à son commis et à l'un de leurs clients, massacrés à l'arme lourde dans la boutique ouverte toute la nuit. S'agit-il d'un braquage qui aurait mal tourné ? Le sympathique Jimmy ne l'était-il pas tant que cela ? À moins que

son vendeur kurde ait trempé dans une histoire douteuse ? L'on n'aime guère la police dans ces cités peuplées d'étrangers, et l'on a encore moins envie de parler quand des tueurs rôdent dans le coin.

Désenchanté

Le monde d'Edwardson est terrible, à l'image de la réalité, mais chez lui, l'horreur, omniprésente, est minimaliste, ce qui n'est pas son moindre agrément dans un genre devenu parfois insupportable de violence complaisante et de sadisme. Il y a là un peu de Mac Bain, un peu de Simenon, et autre chose, qui est la patte du romancier suédois, parvenu à une telle maîtrise qu'il peut tout se permettre, même d'imbriquer ses intrigues les unes dans les autres, même d'alterner retours en arrière et récit au présent, sans que le lecteur, haletant, envisage de le lâcher.

L'Écossais Ian Rankin a plus d'un trait commun avec lui, et d'abord le regard désenchanté

qu'ils portent sur leur époque et leurs villes respectives. Cependant, John Rebus, le héros récurrent de Rankin, ne ressemble guère au riche et séduisant Winter. Divorcé, incapable de reconstruire sa vie, à la limite de l'alcoolisme, souvent en friction avec sa hiérarchie, Rebus, parce qu'il est lui-même un paumé, possède une faculté d'empathie qui lui permet de s'identifier aux victimes, et parfois aux coupables.

Univers glauque

Le Fond de l'enfer renvoie en 1990, lorsque Rebus vient d'être promu inspecteur. Édimbourg devient un endroit à la mode mais ceux qui s'y installent, s'ils apportent la prospérité, introduisent des mœurs que les indigènes ne soupçonnaient point. Chargé d'enquêter sur la mort d'un jeune toxicomane, persuadé, au grand dam de ses supérieurs, qu'il s'agit d'un meurtre, Rebus néglige les occasions offertes de se frotter au "beau monde", celui des puis-

sants hommes d'affaires, au nom de la justice. Avant de découvrir qu'entre un drogué prostitué et les messieurs qui fréquentent les restaurants branchés, il existe certains liens et que l'argent peut tout acheter. Sauf la conscience d'un flic honnête. Il faut entrer dans l'univers glauque de Rankin, apprendre à apprécier ses atmosphères, son rythme. On ne le regrette pas.

Un assassin chez les écrivains

Pour tromper l'ennui du Yorkshire, la gazette locale organise un concours de nouvelles, sans imaginer qu'elle va fournir une tribune inespérée au Logophile, auteur de *Dialogues des morts* dans lesquels il se vante, avec trop de détails pour n'être pas crédible, d'une série de meurtres. Mais quel tueur en série inscrirait pêle-mêle à son palmarès un dépanneur automobile noyé dans un ruisseau, un joueur de bouzouki renversé par un chauffard, une journaliste de la chaîne de télévision locale poignardée, un élu municipal trucidé à coups de burin, et un universitaire empoisonné ? Devant cette absence de mobile et ce *modus operandi* inexistant, l'inspecteur Dalziel, dit le Gros, qui aime cultiver son image de brute épaisse, croit devenir fou, d'autant que, pour traquer un malade mental enivré de sa propre prose, il faut s'aventurer dans le monde feutré des gens de Lettres, lexicographes, enseignants et bibliothécaires, si difficiles à imaginer en assassins...

Reginald Hill a rencontré le succès grâce au duo improbable que forment les inspecteurs Dalziel et Pascoe, ses héros ; il se joue ici, avec un art consommé, de toutes les lois du genre pour donner un roman raffiné, tordu, riche en fausses pistes, dont le dénouement se révèle aussi inquitant qu'inattendu.

ANNE BERNET

* Ake Edwardson : *Voile de pierre* ; Lattès, 525 pages, 21,50 euros. *Chambre n° 10* ; Lattès, 502 pages, 21,50 euros ; également disponible chez 10-18, 8,60 euros. *Ce doux pays* ; Lattès, 378 pages, 20 euros.

* Ian Rankin : *Le Fond de l'enfer* ; Le livre de poche, 315 p., 6 euros.

* Reginald Hill : *Dialogues des morts* ; Le Masque, 500 p., 21,50 euros.

» UN GOÛT DE CENDRE

COUP DUR POUR M^e Delcroix, le fameux avocat tourangeau et royaliste : on vient de retrouver en pleine brousse les restes de son ami Djerbitskine, Machin pour les intimes. Mais, à peine arrivé à Nouméa, Delcroix comprend que rien n'est clair dans cette histoire. Journaliste grande gueule, Machin s'était fait beaucoup d'ennemis sur le Caillou, ce qui pourrait justifier un assassinat. Pourtant, certains détails l'incitent à douter de cette mort, à commencer par un manuscrit où Djerbitskine donnait, de l'affaire qui l'obligea, en 1981, à quitter Tours pour la Nouvelle-Ca-



lédonie, une version sans rapport avec la réalité ; dans ces pages, Sergueï se laissait aller à des confidences scabreuses concernant ses mœurs, ses choix politiques, ses engagements. Qui était-il vraiment ? Delcroix n'a pas très envie de le savoir...

Avec *J'ai déjà donné...*, roman posthume hélas, le regretté ADG mettait un terme aux aventures savoureuses du duo Machin-Delcroix, et le faisait d'étrange manière, cassant les codes, détruisant le personnage que ses lecteurs avaient appris à aimer, qui ressemblait tant à certaines truculentes figures de la presse nationale. La langue garde la même virtuosité, les opinions demeurent aux antipodes du politiquement correct, certaines scènes, telle la virée chez les aliénés aux commence-

ments de l'ère mitterrandienne, sont dignes de figurer dans une anthologie ; il n'empêche qu'entre deux fous rires, le dernier ADG laisse un goût de cendre...

» HUMOUR & NOIRCEUR

PERSONNE n'a revu la petite Yeara depuis son enlèvement, voilà deux ans. Aussi, quand sa mère vient réclamer l'aide de Josh Shirman, ancien flic devenu détective privé, sa première réaction est de refuser. Il change d'avis en consultant le dossier. Car, avant Yeara, cinq fillettes du même âge, qui se ressemblaient étrangement, ont disparu dans les mêmes circonstances, un 10 août, à deux ans d'intervalle. Les corps de quatre d'entre elles ont été retrouvés, la veille d'un nouveau

rapt. Sherman se prend à penser que Yeara est encore en vie. Mais pas pour longtemps : on est le 5 août. Avec *La Sixième Énigme*, le romancier israélien Yaïr Lapid choisit un sujet classique, l'enlèvement d'enfant et la piste du tueur en série pour entraîner son lecteur dans une enquête échevelée, croisant les comparses les plus inattendus, et menant, non sans humour, au coupable le moins prévisible. C'est très bien fait, très noir, très humain et pourtant souvent d'une rare drôlerie.

A.B.

* ADG : *J'ai déjà donné...* ; Babel noir, 290 p., 8,50 euros.

* Yaïr Lapid : *La Sixième Énigme* ; Fayard, 295 p., 20 euros.

❑ SOCIÉTÉS

Savoir donner son prénom à un enfant

Voyage dans l'antiquité, révolution du christianisme, dispositions de l'état civil... Alain de Benoist retrace l'histoire des prénoms. C'est aussi celle des peuples, des croyances et des mentalités. Aperçu d'un dictionnaire passionnant, qui n'a rien d'un vulgaire catalogue.

Il existe déjà des dictionnaires des prénoms, toujours fascinants pour les curieux, mais quand Alain de Benoist s'attache à un tel sujet avec sa remarquable puissance de travail, sa prodigieuse érudition, son regard passionné sur l'évolution des mœurs d'âge en âge et l'élégance de sa plume, il livre beaucoup plus qu'un catalogue à feuilleter pour se distraire.

Prudence !

Son *Dictionnaire des prénoms d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs*¹ est une véritable somme renseignant le lecteur, à propos de plus d'un millier de prénoms et de leurs dérivés, sur leur origine, leur étymologie, leur histoire, leur fréquence selon les époques... Au-delà de ce que l'on trouve dans ces pages d'instructif, d'inédit, voire d'insolite, une profonde réflexion est toujours présente et devrait inciter les parents à la prudence. « *Choisir un prénom*, écrit Alain de Benoist évoquant les sociétés traditionnelles, *c'est indiquer une direction à suivre, un idéal à atteindre. La croyance la plus fréquente est que le prénom possède une influence qui s'attache à l'âme et à la personnalité de celui qui le porte [...] Il rattache l'enfant à sa famille, à sa lignée, à sa région ou à son pays d'origine [...] Il est] un marqueur culturel et social, qui renvoie à des croyances religieuses aussi bien qu'à des sensibilités régionales ou nationales, à des logiques familiales, à des modes de vie, à des façons différenciées d'apprécier l'existence.* »

C'est dire combien l'histoire des prénoms est liée à l'histoire des peuples, des croyances et des mentalités. C'est dire aussi, nous



semble-t-il, combien notre temps apparaîtra aux historiens futurs pauvre et déraciné avec les prénoms qui se répandent au gré des engouements superficiels et qui ne portent parfois en eux aucune tradition...

De la filiation...

Alain de Benoist évoque les temps anciens, notamment Rome où le *praenomen* et le *nomen* se transmettaient héréditairement, suivis du *cognomen* plus propre à la personne et parfois d'un surnom : l'*agnomen*. En Grèce, prénom et nom marquaient l'appartenance à un clan ou à une lignée. En Gaule, nous ne savons pas grand chose jusqu'à l'apparition, au temps des invasions, des noms germaniques aux origines bien souvent guerrières et marquant la filiation.

C'est avec le christianisme qu'apparut la coutume de donner aux enfants des noms de baptême pris en dehors de la parenté biologique. Les noms de saints signifiaient une parenté spirituelle, un patronage particulier, un modèle à suivre. Il s'ensuivit une diminution des noms à choisir. Il fallut alors ajouter aux noms de baptême des surnoms qui devinrent les noms de famille. Le premier registre des noms de baptême connu en France date de 1411. Tous des prénoms chrétiens ou christianisés par le truchement d'un saint patron. Face au protestantisme qui favorisait la diffusion de prénoms d'origine biblique, l'Église catholique prescrivit que les noms de baptême soient toujours choisis parmi les saints, afin d'éliminer les noms païens qui subsistaient encore en certains lieux. Décision qui ne

semble pas beaucoup plaire au maître de la Nouvelle Droite, qui cite Jacques Gélis parlant de « *volonté tenace d'élimination des vieilles solidarités* » pour « *favoriser l'émergence de l'individu* ». Nous ne voyons pas, pour notre part, en quoi le fait de relier l'homme spirituellement à un saint patron pouvait porter atteinte aux solidarités temporelles, que l'Église s'est toujours attachée à consolider, ne serait-ce qu'au niveau des paroisses...

En revanche, la Révolution, avec son "calendrier républicain" manifesta, elle, une volonté farouche de rompre avec tout le passé chrétien. On vit des enfants s'appeler Liberté, Floréal, Brutus, Citrouille, Pissenlit, Potiron, Télégraphine, Sans-Culotte, Pomme, Giroflée, Cerfeuil, Asperge..., mais heureusement cette folie ne survécut pas à la chute de Robespierre.

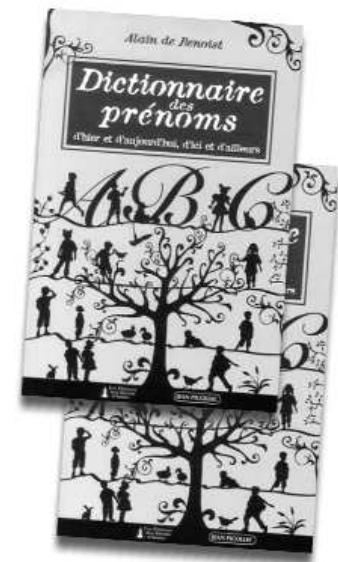
... à la dispersion

Sur la fréquence d'attribution des prénoms, reflet des influences culturelles et religieuses, mais aussi des mentalité et des déplacements de populations, Alain de Benoist trouve de quoi intéresser vivement chacun de nous. Sait-on qu'à la fin du XIX^e siècle les Louis, Pierre, Joseph, Marie, Jeanne, Marguerite dominaient, que les bacheliers de 1948 s'appelaient surtout, dans l'ordre, Jean, Jacques, Michel, Pierre, Bernard, Claude, André, François et Guy, que vers 1970 surgirent les Christophe, Stéphane, Guillaume, Nicolas, David, Sandrine, Frédéric, Nathalie, Olivier, Stéphanie, Christelle, tandis que les prénoms autrefois courants disparaissaient presque devant la montée de prénoms nordiques ou

germaniques (Ingrid, Astrid, Mathilde, Clotilde, Eric) ou médiévaux (Guillaume, Arnaud, Hugues, Thibault, Amaury, Ludovic...) ?

Exotisme

Plus récemment voici une floraison de Kevin, Thomas, Alexandre, Florian, Quentin, Antoine, Manon, Sarah, Laura, Julie, Océane, Mattéo, Clara, Inès, Lisa, Chloé, Raphaël, Axel, Charlotte, Morgane, sans parler des prénoms anglo-saxons, ou d'autres encore plus exotiques... Ce ne sont là que des exemples pris au hasard, mais aujourd'hui on assiste à un vaste éparpillement des prénoms et la liste des plus attribués change très vite, preuve que ces nouveaux prénoms se démodent aussi vite qu'ils apparaissent. Une chance pour les plus anciens de redevenir bientôt à la mode et de paraître soudain originaux...



Cette étude passionnante, à laquelle l'auteur ajoute des conseils judicieux aux parents et des renseignements sur les dispositions de l'état civil, pousse à médier sur l'éparpillement de notre société où l'idée même de transmission semble exclue...

MICHEL FROMENTOUX

¹ - Alain de Benoist : *Dictionnaire des prénoms d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs. Éditions Jean Picollec. 512 pages, 35 euros.*

LES GRANDS TEXTES POLITIQUES

AMOURETTI ET L'ENQUÊTE...

Lisons aujourd'hui un extrait, précisément la fin, de la réponse de Frédéric Amouretti à l'*Enquête sur la Monarchie*.

Et je dis au roi : « Roi, mon maître, parmi la série de vos ancêtres, ne regardez ni saint Louis, ni Henri IV, ni Louis XIV. Regardez le bon roi Louis VI. Il abattit les barons brigands, il transforma les bons barons en prévôts qui protégeaient sérieusement le petit peuple de France, paysans et artisans, et il donna aux bourgeois des libertés sérieuses et étendues, mais précises et réglées. Ce fut la besogne indispensable : elle rendit possible les gloires séculaires. »

Commentaire de Charles Maurras : « *Il n'y a rien à écrire en marge de cette lettre que bene, recte, optime.* » Oserions- nous

contredire Maurras et commenter ?

Si nous considérons le délabrement de l'enseignement de l'histoire sous la V^e République, il convient peut-être de dire deux mots sur Louis VI (1081-1137), cinquième capétien direct, fils de Philippe I^{er} et de sa première épouse Berthe de Hollande, roi en 1108. Il passa sa vie à batailler contre les féodaux qui abusaient de leur pouvoir, rendit la justice, octroya des chartes communales. En août 1114, il convoqua ses vassaux autour de l'oriflamme de Saint-Denis ; l'empereur germanique Henri V, qui s'était avancé jusqu'à Reims, refusa la bataille et fit demi-tour. Louis VI eut pour conseiller Suger, le sage abbé de Saint-Denis. Nous reviendrons sur la lettre remarquable de Frédéric Amouretti, personnalité des plus importantes dans l'histoire de l'Action française(1863-1903). Dans l'édition définitive Maurras ajoute après sa lettre qui clôt l'*Enquête* : « *Nous avons perdu Frédéric Amouretti le 26 août 1903. Ceux qui auront su lire cette admirable*

lettre sauront comme nous que sa mort a été une grande perte pour le pays. Son souvenir mérite de rester vivant et vénéré à l'Action française, car personne n'eut plus de part que Frédéric Amouretti à l'élaboration de ce corps de doctrine, le "nationalisme intégral". À l'Institut d'Action française, une chaire porte son nom. L'auteur de l'Enquête espère rendre un jour un complet témoignage à la mémoire de l'ami dont il a partagé dix années les études et la réflexion. »

FÉLIBRÉEN

Amouretti avait fondé à Cannes, très jeune, le *Réveil de la Provence* et devint cinq ans plus tard secrétaire et collaborateur de Maurice Barrès. Disciple de Mistral, il fut affilié très tôt aux groupes du félibrige fédéraliste. Il avait étudié de près le système départemental, en avait exposé les vices et avait proposé une réorganisation du territoire dans une perspective de décentralisation dans le cadre

des provinces. Ayant étudié l'économie libérale et le marxisme, il avait adopté la position de Le Play et de La Tour du Pin. Il traita de politique étrangère dans plusieurs journaux (le *Soleil*, l'*Express du Midi*, *Paris-Nouvelles* dont il fut le sous-directeur). Ses études du système politique des Etats-Unis d'Amérique retinrent l'attention d'André Buffet, le prestigieux interlocuteur de Maurras au premier livre de l'*Enquête*. Il collabora à *La Cocarde* de Maurice Barrès et fut également l'un des premiers rédacteurs de la *Revue d'Action française* avant de mourir prématurément.

GÉRARD BAUDIN

* Frédéric Amouretti et Charles Maurras : *La Déclaration des Félibres fédéralistes ; 1892, Paris ; réédité au Pigeonnier, Saint-Félicien en Vivarais, en 1942.*

* André Cottet : Un précurseur du nationalisme intégral : Frédéric Amouretti (1863-1903), essai de biographie et bibliographie de ses articles ; *Plon, Paris, 1937.*

» MARIAGE

Le docteur Henri HENNET et Mme sont heureux de vous annoncer le mariage de leur fils Benoît avec M^{lle} Eva DAVERDON. La cérémonie religieuse sera célébrée par M. l'Abbé Bluecher, le samedi 4 juillet, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre-aux-Liens de Pannes (Loiret). Nous adressons nos vives félicitations à nos amis et fidèles abonnés, parents de Benoît ainsi qu'à la grand-mère et aux parents de la jeune mariée, et nos vœux de bonheur aux futurs époux.

» DÉCÈS

Nous apprenons avec tristesse le décès du comte Hubert de David Beauregard le 29 mai 2009 dans sa soixante-treizième année. Ancien conseiller municipal (1985-1995) d'Hyères-Les Palmiers, il était le petit-fils du président de la fédération départementale du Var de l'Action française dans les années trente. Il accomplit un remarquable travail lors du retour des repliés d'Algérie en 1962, créant une association pour venir en aide aux orphelins revenus d'Algérie qu'il recueillit dans sa propriété, avant de les placer dans des familles métropolitaines. La messe des funérailles a été célébrée le mercredi 3 juin en l'église Saint-Louis d'Hyères-Les Palmiers, suivie de l'inhumation dans le caveau de la chapelle familiale. L'Action française était représentée par Danièle Wilkin. Nous présentons nos très sincères condoléances à son épouse Hélène, à ses quatre enfants et plus particulièrement à notre ami Philippe de David Beauregard, conseiller régional PACA.

» COTISATION AU CRAF

Faire adhérer autour de soi est un acte militant. Les cotisations sont la principale ressource du Centre royaliste d'Action française. Réglez sans tarder votre cotisation 2009, soit à votre délégué local, soit directement au siège, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris. Membres actifs : 32 euros ; étudiants et chômeurs : 16 euros (chèques à l'ordre du CRAF).

» BOUTIQUE ROYALISTE

Des cravates en soie fleurdelisées sont disponibles au prix de 60 euros l'unité. Commandes à adresser au CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris (chèques à l'ordre du CRAF).



Un nouveau numéro d'Insurrection est paru. Pour le découvrir, rendez-vous sur insurrection.actionfrancaise.net

» ÎLE DE FRANCE

□ Paris - Permanence tous les jours, 10 rue du Pélican, de 18 heures à 20 h 30 ; le lundi



de 16 à 20 heures. Collages organisés tous les mardis. Tractages les mercredis et vendredis matin. Conférence le vendredi à 19 h 30.

□ Cercle lycéen - Chaque mercredi à 18 heures au Lucernaire, 53 rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6^e.

JEANNE-D'ARC HONORÉE DANS LE SUD-OUEST

■ Comme chaque année à pareille époque, la fédération Aquitaine-Grand Sud-Ouest a honoré, sous la présidence de ses dynamiques responsables, la sainte de la Patrie dans les pôles principaux de ses activités. Toulouse a renoué cette année avec cette honorable habitude.

Le 10 mai, malgré la pluie battante, une jeune fille royaliste de Bordeaux a offert à Jeanne la superbe gerbe de lys de la fédération. Le délégué régional de l'AF Vincent Gaillère a ensuite prononcé un discours politique rempli de l'espérance qui animait nos maîtres. La présence de jeunes réjouissait les cœurs des aînés. À la fin, *La Royale* et *La Marseillaise* ont été entonnées avec enthousiasme par l'assistance. Pendant ce temps, à Bayonne, la section Béarn, Bigorre, Pays basque, Landes, conduite par son délégué dynamique, Philippe Fortabat-Labatut, avait réuni nos



amis au pied de la statue de Jeanne au bûcher, due à Maxime Réal del Sarthe, fondateur des camelots du Roi. Fervent témoignage de foi en l'avenir, c'est là aussi une jeune fille royaliste qui effectua le dépôt de la gerbe. Dans son allocution, Philippe Fortabat-Labatut a souligné le caractère symbolique de la mani-

festation devant une statue, dans la défense de laquelle la section, avec Pierre Pujo et *L'AF 2000*, a été en pointe, voici six ans. Contre les séparatistes et les ambitieux de tous poils, l'AF continuera donc d'agir où elle veut et comme elle veut ! Pour une raison indépendante de notre volonté, ce n'est que le

27 mai qu'a eu lieu, pour la première fois depuis plus de dix ans, la fête traditionnelle de Jeanne-d'Arc à Toulouse. Elle sera rétablie à sa date légale l'an prochain. Le délégué régional a présenté une gerbe tricolore à la belle statue équestre et a prononcé un discours très attendu par nos amis toulousains sur l'« abstention antidémocratique » aux élections européennes. L'AF n'a aucun intérêt à accentuer les divisions des patriotes. Il a mis en garde l'auditoire contre la conception raciste de la nation des identitaristes, qui se diffuse actuellement dans les milieux catholiques, une impasse dangereuse qu'il convient d'éviter. Défendre les racines chrétiennes de la France, d'ailleurs plurielle comme aux Antilles ou à Mayotte, ne doit pas aboutir à l'inhumaine Europe blanche.

Le bilan de l'année politique 2008-2009 est donc cette fois encore positif et fait de la fédération un ensemble militant des plus actifs.

AF GRAND SUD-OUEST

RECHERCHE VENDEURS VOLONTAIRES - CAMELOTS



Recherche tous documents concernant les Camelots du Roi (souvenirs, insignes, récits)

VENEZ REJOINDRE NOS EQUIPES DE VENDEURS AU SERVICE DU ROI !

Prière d'entrer en contact avec :
Frédéric Wincler :
fredericwincler@yahoo.fr

actionroyaliste.com

POUR TROUVER L'AF 2000 PRÈS DE CHEZ VOUS :

www.trouverlapresse.com



Collage à Reims le 2 juin. Certains lecteurs reconnaîtront peut-être notre ami Jean-Philippe Chauvin !

DOCUMENT

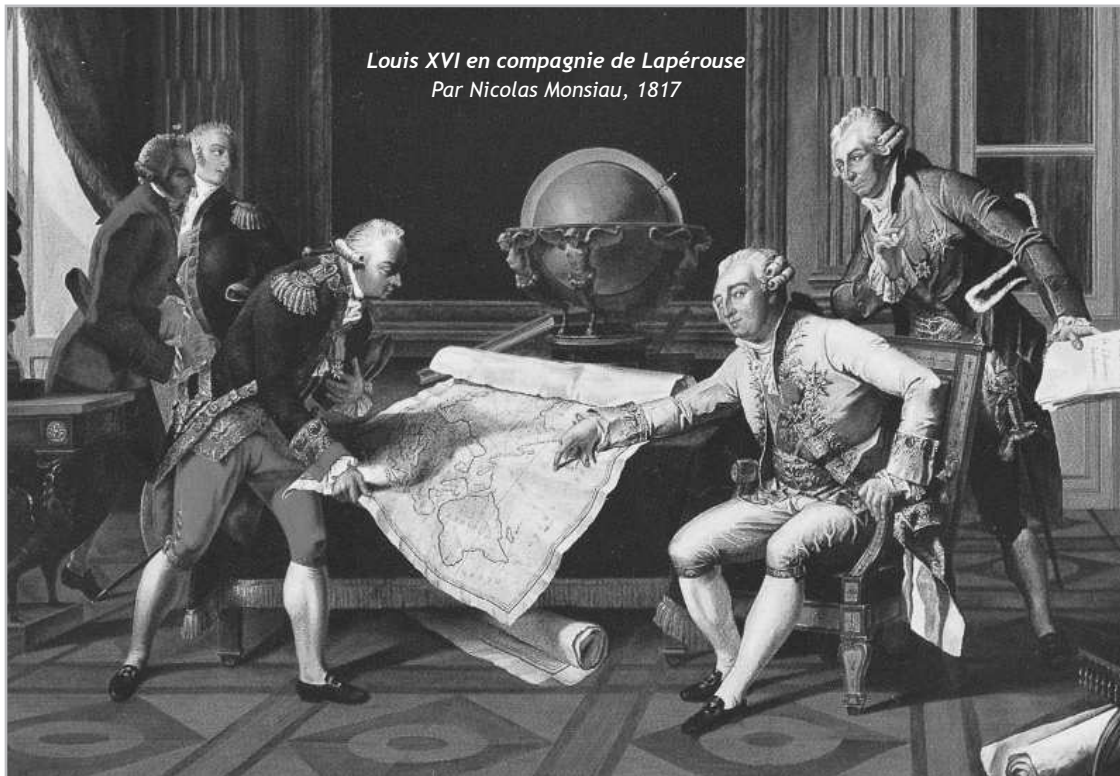
Louis XVI : seize pages assassines

Le "testament politique" de Louis XVI vient d'être retrouvé aux États-Unis. Ce manuscrit de seize pages, qui passait pour perdu, a fortement contribué à la condamnation du roi, qui exposait ses critiques contre la Révolution et les motifs de son départ de Paris.

Dans le courant de l'hiver 1790-1791, conscient de son abaissement politique, mis dans l'impossibilité d'influer sur le cours des événements, de s'opposer aux mesures qui, telle la constitution civile du clergé, le scandalisent, Louis XVI envisage de s'évader. Un projet de fuite s'élabore concrétisé au soir du 20 juin 1791 lorsque la famille royale quitte les Tuileries et part vers l'est.

Franchise

Cependant, avant de quitter Paris, le roi souhaite justifier son choix, exposer son opinion sur la Révolution. Il entend que ce texte soit rendu public aussitôt. Évidemment, dans son esprit, cette publication doit concorder avec la réussite de son projet d'évasion. Il s'agit de condamner l'œuvre révolutionnaire dans ses excès, et de rassurer une population parisienne encline à redouter d'éventuelles représailles, avant le retour du monarque rétabli dans la plénitude de ses prérogatives, à la tête de troupes fidèles. Trop assuré du succès de ses plans, Louis XVI, au fil des seize feuillets *in quarto* rédigés en secret, se montre d'une grande franchise : non, il n'accepte pas l'abaissement de son pouvoir, les atteintes « à la dignité de la couronne de France », « le despotisme » des comités de la Constituante, « plus barbare et insupportable qu'aucun de ceux dont l'Histoire ait jamais fait mention », les restrictions à son droit de veto, la suppression de son droit de grâce... C'est pour cela



Louis XVI en compagnie de Lapérouse
Par Nicolas Monsiau, 1817

qu'il s'en va. En raison, aussi, des outrages constants infligés aux siens, dont son frère, le comte de Provence, qui est, à la dernière minute, appelé à témoigner par une lettre jointe, destinée dans l'esprit de Louis XVI, en compromettant son cadet, à l'obliger à partir avec lui.

Concessions

En contrepoint de ces plaintes, le roi, cependant, fait d'importantes concessions à l'opinion publique, ou ce qui paraît tel, acceptant de nombreux acquis de la Révolution, entre autres l'égalité civile et l'abrogation des ordres,

ce qui représente, de sa part, une profonde évolution. S'il part, c'est pour se donner les moyens à son retour d'offrir aux Français une véritable constitution, conforme à leurs vœux, dans le respect du catholicisme, de la monarchie et des droits de chacun pour le plus grand bien de la France.

Hélas, l'arrestation de Varennes, en mettant fin à la tentative royale, transforme ce programme politique plutôt ouvert et acquis aux réformes en acte d'accusation contre Louis XVI. Puisque, dans ce document officiel, remis au matin du 21 juin au président de l'Assemblée, Alexandre de Beauharnais, le roi critique ou-

vertement, et condamne, des mesures qu'il a lui-même acceptées auparavant, il faut y voir la preuve d'une intolérable duplicité de la part du monarque qui n'a pas voulu jouer honnêtement le jeu constitutionnel... Que le pouvoir révolutionnaire ait fait en sorte de rendre sa position intenable n'entre évidemment pas en ligne de compte.

La main du roi

Ces seize feuillets manuscrits, écrits et signés par Louis XVI, font désormais figure de pièces à conviction. Ils pèseront terriblement lourd en janvier 1793, quand

ils seront présentés comme destinés « à plonger la France dans les horreurs de la guerre civile ». Versé au dossier du procès, commenté d'abondance par des accusateurs décidés à noircir les intentions royales, le document, malgré son importance, disparaît des archives à une date indéterminée, sans doute pendant la Terreur. Considéré comme définitivement perdu, il n'est plus connu qu'à travers les copies des archives parlementaires.

Une mystérieuse disparition

Qui s'en est emparé ? Pourquoi ? Nul ne le sait. Des rumeurs, parfois, le disent dans quelque collection privée, Charavay ou Feuillet de Conches. En 1950, il est signalé lors d'une vente Hennessey. Par quelle voie ce "testament politique", qui en fait n'en fut jamais un dans l'esprit de son auteur, a-t-il traversé l'Atlantique ? La seule certitude est qu'il vient d'être retrouvé dans une collection américaine, accompagné du texte que Louis XVI avait réclamé au comte de Provence, lequel allait beaucoup plus loin que son aîné dans ses critiques de la Révolution.

Authentifié comme étant bien de la main de Louis XVI, ce qu'atteste entre autres le paraphe du vicomte de Beauharnais porté sur l'original, le document vient d'être acquis par un collectionneur français, Gérard Lhéritier, président d'Aristophile, société spécialisée dans le rachat d'autographes et de manuscrits.

S'il n'apporte aucune information supplémentaire aux chercheurs, son contenu étant parfaitement connu, ce document retrouvé a le double mérite de rendre à la France une part de son passé, et d'attirer une fois encore l'attention du public sur la personnalité de Louis XVI et les tragiques circonstances qui le poussèrent à rédiger ce texte.

ANNE BERNET

LES FRANÇAIS AU TEMPS DE LOUIS XVI

REÉDITÉ en mars, après avoir été publié il y a dix-neuf ans, ce livre garde la fraîcheur de tout ce qui mérite d'être classique. François Bluche signale dans son avant-propos que seulement cinq ou six générations séparent nos compatriotes du décollage des montgolfières et des coiffures à la Belle Poule... Nous rencontrons chaque jour des vestiges datant de Louis XVI : maisons des villes, fermes, mobilier de salon, armoires rustiques, argenterie, plaques de cheminée, linteaux de porte. « Des plus luxueux aux plus humbles, ils marquent et font connaître une civilisation évoluée, dynamique, riche et jeune. » La France de Louis XVI était un pays pilote. Sénac de Meilhan déclare : « C'est à cette époque que nos mœurs étaient les plus douces, que la société avait le plus de charmes, que toutes les classes qui la composent jouissaient le plus de la liberté que comporte un État



monarchique. » L'abbé de Véri écrit : « La France est le pays le plus riche et le plus nombreux de l'Europe. »

En janvier 1783, la *Correspondance littéraire* annonce un événement dont l'abbé de Mably est le héros envié : « MM. Franklin et Adams l'ont requis, au nom du congrès des États-Unis, de vouloir bien rédiger un projet de constitution pour la nouvelle république. » Citant Alexandre de Tilly, François Bluche relève un paradoxe : « Nos écrivains [...] pour cosmopolites qu'ils se croient, sont en réalité bien français, recherchant tout ce qui est loin de nous, exaltant tout ce que nous n'avons pas et (l'antithèse complète des autres nations) dépréciant tout ce que nous possédons. »

PROPAGANDE & UTOPIE

L'abbé de Véri, dont François Bluche salue la grande et rare intelligence, saisit « à quel point la propagande et l'utopie embellissent l'idée démocratique ». Il écrit en effet : « Dans les histoires connues je ne trouve aucune république un peu étendue qui me paraisse préférable à notre "monarchie modérée". Je vois dans les ré-

publiques grecque, romaine, italienne, anciennes et modernes, plus de sources de despotisme et d'injustice envers le grand nombre des individus que dans les monarchies modérées. »

LA RÉPUBLIQUE DES SAVANTS

L'illusion accable les milieux philosophiques de l'époque, où « il est de bon ton d'admirer les despotes éclairés et de mépriser la France. En réalité tous les despotes éclairés de l'Europe imitent le roi de Prusse Frédéric II ; et ce dernier a pris Louis XIV pour modèle. Dès lors, sans y voir malice, nos écrivains admirent la France de la monarchie absolue, et plus précisément les institutions de Louis XIV, par Frédéric II interposé. » Fondée en 1666 par Louis XIV et Colbert, l'Académie des Sciences est une des plus importantes du monde. « Un des caractères de ce monde de la science est la jeunesse. Plus du quart des académiciens de province a été reçu à moins de trente ans. » François Bluche évoque Lavoisier : « On ne sait qu'admirer surtout de l'importance de ses trouvailles - théorie de la chaleur, appareils à glace, respiration, hy-

giène hospitalière, nomenclature des gaz, grande expérience de 1785 sur les composantes de l'eau - ou de sa puissance de travail [...] car Lavoisier est également fermier général du roi, et régisseur général des poudres et salpêtre, c'est-à-dire très haut fonctionnaire. » En 1776, Louis XVI crée l'Académie de médecine.

RETOUR DES VICTOIRES

On oublie souvent de rappeler que Louis XVI fut vainqueur de l'Angleterre, conséquence d'une volonté soutenue de développement de la marine. François Bluche évoque Choiseul qui avait amorcé ce redressement. Il montre que Louis XVI et ses grands ministres (Sartine de 1774 à 1780, le maréchal de Castries de 1780 à 1787) la conduisirent à son apogée. En faisant revivre cette période, François Bluche nous restitue en quelque sorte notre bien commun, obscurci encore plus par l'ignorance et les erreurs que par la mauvaise foi la plus partisane.

PERCEVAL

1 - François Bluche : Les Français au temps de Louis XVI. Hachette Pluriel, 396 p., 8 euros.